

**Académie Royale**  
**de Langue et de Littérature**  
**Françaises**



BULLETIN

TOME XXVI — N° 1  
AVRIL 1948

## SOMMAIRE

<b>Réception de Monsieur Mario Roques :</b>	
Discours de M. Gustave Charlier .....	5
Discours de M. Mario Roques .....	19
<b>Au lendemain de « Cromwell » :</b> Lecture faite par M. Gustave Charlier à la séance du 13 décembre 1947 .....	39
<b>Hommage à Van Lerberghe :</b> Lecture faite par M. Valère-Gille à la séance du 10 janvier 1948 .....	45
<b>Chronique :</b>	
Discours de M. Gustave Charlier prononcé aux funérailles de M. Lucien-Paul Thomas, le 5 février 1948 .....	51
Les élections .....	53
Prix Vaxelaire .....	54
Prix Malpertuis .....	54
<b>Ouvrages reçus .....</b>	<b>55</b>

---

**Académie Royale**  
**de Langue et de Littérature**  
**Françaises**

**Académie Royale**  
**de Langue et de Littérature**  
**Françaises**



BULLETIN

TOME XXVI  
1948

**BRUXELLES, PALAIS DES ACADEMIES**  
**LIÈGE, H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE**

## SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AVRIL 1948

---

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Maurice DELBOUILLE.

---

### Réception de M. Mario Roques

---

#### Discours de M. Gustave Charlier

Monsieur et cher Confrère,

En vous accueillant aujourd'hui parmi nous, plus que jamais nous ressentons tout le vide qu'a laissé dans notre compagnie la mort de Maurice Wilmotte. C'est lui qui, de plein droit, devrait occuper cette place. Au disciple de Gaston Paris, initiateur des études romanes dans notre pays, il appartenait de recevoir ici le savant contemporain qui, dans l'ordre des mêmes études, continue le plus activement la tradition d'une école glorieuse et d'un illustre atelier.

On imagine avec quelle ardeur et quelle joie Maurice Wilmotte se fût donné à pareille tâche. Il y eût apporté son incontestable compétence de médiéviste, sa familiarité aussi avec des questions qui le passionnaient, Monsieur, comme elles vous passionnent, et dont il cherchait la solution avec cette « activité multiple et toujours féconde », à laquelle vous n'avez pas laissé de rendre hommage. Peut-être aussi y eût-il mis un peu de cette causticité enrobée de courtoisie délicate sans laquelle il n'est point, dit-on, de vraie éloquence académique...

A défaut du maître disparu, plusieurs de ses élèves s'offraient au choix de nos confrères pour prendre la parole en cette circonstance solennelle. J'en vois non loin de moi qui s'indiquaient d'autant plus qu'ils ont été vos disciples, tout autant que ceux du maître liégeois. Il est bien à regretter qu'ils aient précisément tiré argument de ce fait pour décliner

un honneur qui leur revenait. A les en croire, pareille charge se trouverait être incompatible avec cette parenté spirituelle qui naît, comme le disent quelque part les Goncourt, de l'enseignement donné et de l'enseignement reçu. Notre compagnie a eu la faiblesse d'accueillir ce déclinatoire, et ainsi s'explique que ce soit le moins compétent et, en tous cas, l'un des moins « médiévistes » de vos nouveaux collègues philologues qui soit aujourd'hui en service commandé, mais bénévole, pour vous souhaiter une cordiale bienvenue.

Lorsque j'allais jadis présenter mes devoirs à mon vieux maître Joseph Bédier, en ce cabinet de l'administrateur du Collège de France où semblait flotter encore les grandes ombres de Renan et de Gaston Paris, il m'accueillait volontiers par cette affectueuse boutade : « Eh bien, que faites-vous ?... Toujours vos sales modernes ? ».

Ce « modernisme », je m'en rends compte en toute humilité, est sans doute aussi hérétique, du point de vue de la stricte philologie, que l'autre le peut être en matière de foi. J'en conviens, j'en gémiss et je me frappe trois fois la poitrine... Mais je veux néanmoins espérer que vous ne m'en garderez pas trop amère rigueur. Car, l'avouerai-je, vous ne me paraissez pas, à cet égard, d'une très étroite observance...

J'ai encore connu, en ses dernières années, le savant Paul Meyer, grand philologue et grand honnête homme. Il avait une barbe de fleuve et une petite voix de tête, et il déclarait à qui voulait l'entendre : « Pour moi, le monde s'est terminé en 1452 »... Vous n'avez, que je sache, Monsieur, jamais rien dit de tel; votre philologie, à vous, ne rougit point d'être, quand il le faut, résolument moderne. Et je crois bien me rappeler avoir lu de vous des travaux, excellents d'ailleurs, sur telle fable de La Fontaine ou tel roman de Balzac.

Aussi bien Paul Meyer lui-même fournit-il, dans un débat d'une importance historique, la preuve éclatante, qu'il savait, quoi qu'il en eût, tourner le dos au moyen âge quand l'y conviait son devoir d'érudit et de citoyen. Car la vie est parfois plus forte que les déclarations de principes et les professions de foi.

Tout ceci soit dit, Monsieur et cher confrère, pour excuser d'avance les faiblesses d'une présentation qu'un de vos pairs eût faite, à n'en point douter, moins incomplète et plus juste de ton. Je n'y puis apporter que ma bonne volonté qui est grande, et mon admiration, qui est vive. Puissent-elles me valoir, à tout le moins, votre indulgence.

A considérer la place que vous occupez d'ores et déjà dans l'histoire de nos études, en France et dans le monde, on reste tout d'abord frappé de l'étendue singulière de votre expérience des milieux romans. Il semble qu'un destin malicieux se soit amusé à vous promener de l'Ouest à l'Est, d'un bout à l'autre de la vaste *Romania*. Et d'abord, vous êtes né au Pérou, à Callao, en 1875, d'un père alors attaché au service diplomatique français. Vous rentriez bientôt en France, et ce fut le premier de vos grands voyages, et le seul sans doute que vous n'avez point préparé. Puis voici qu'à vingt-deux ans, à peine sorti de l'École Normale Supérieure une sorte de vocation vous dirige vers la plus orientale des terres romanes : vous partez pour la Roumanie, vous y faites un long séjour, parcourant plaines, montagnes et forêts et vous livrant à une étude approfondie de la langue du pays, depuis ses lointaines origines jusqu'à son état contemporain. C'est le début de toute une série de brillantes recherches qui vont vous faire charger, en 1907, de la chaire de langue roumaine à l'École des langues orientales vivantes et vous conduire, cinq ans plus tard, à la direction de l'Institut de philologie roumaine à la Faculté des Lettres de Paris.

Sur ce terrain, vos investigations aboutissent, en 1908, à une publication d'une importance capitale, celle de la fameuse *Palia*, cette traduction roumaine des premiers livres de la Bible, qui, imprimée en 1581, ouvre en fait l'histoire des lettres roumaines. Vous démontrez irréfutablement que ce texte vénérable dérive d'un original hongrois, encore inédit à cette date, œuvre d'un Saxon magyarisé, élève de Melancthon. Découverte capitale que celle-là, qui éclaire les plus lointaines origines de la langue et de la littérature des fils orientaux de Trajan.

Vous n'en négligez pas, pour la cause, les périodes plus récentes. A preuves ces conférences d'Oxford que vous avez consacrées à *La poésie roumaine contemporaine*, et aussi ce recueil de nouvelles, traduites d'auteurs transylvains ou moldaves, que vous présentiez, hier encore, sous le titre significatif d'*Ames en peine*. Un moment viendra même où, si étendu qu'il soit dans l'espace et dans le temps, le domaine roumain ne vous suffira plus : vous étendrez vos recherches à l'albanais, et vous publierez, en 1932, le plus ancien dictionnaire de cette langue, celui de 1635, document essentiel pour notre connaissance de l'albanais du nord.

Nul ne peut s'y tromper : par ces coups d'éclat, vous avez, en somme, annexé à la philologie française des régions qui jusqu'alors semblaient des fiefs jalousement gardés de la philologie d'outre-Rhin. Pour ces exploits, vous mériteriez, à la mode romaine, l'épithète de *balkanicus*, si ce terme de *balkanique* ne prenait souvent, dans l'usage commun, un sens péjoratif qui est, en l'occurrence, fort loin de ma pensée. Pour brillante qu'elle soit, et féconde en résultats, cette campagne d'Orient ne pouvait néanmoins absorber toute votre débordante activité. Vous en réserviez une part — et combien décisive ! — à notre mère la langue française.

Aussi bien y étiez-vous convié par des tâches d'enseignement qu'on n'avait guère tardé à vous confier. Dès 1901, trois ans à peine après en être sorti comme agrégé, vous rentriez à l'École normale supérieure pour y faire des conférences de grammaire historique du français. Vous y joigniez, la même année, la conférence de « latin vulgaire » à l'École des Hautes Etudes. Vous deviez rester obstinément fidèle à cette illustre École, véritable séminaire de grands savants, et qui eut jadis la gloire de préluder à un incomparable renouveau de l'érudition française. Aussi bien y avez-vous parcouru toute la hiérarchie professorale, tour à tour maître de conférences, directeur adjoint, puis directeur d'études, pour y devenir enfin le président respecté de toute la Section des sciences historiques et philologiques. Dans l'entretemps, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

vous avait élu en 1933, et pour que nulle des grandes écoles françaises ne vous fût étrangère, vous entriez, en 1937, au vénérable Collège de France.

Ce fulgurant *cursus honorum* dit assez haut l'éclat et le succès de vos leçons. Si mon « modernisme » m'a, hélas, privé de les entendre, je sais du moins quel enthousiasme elles excitaient et combien en était vive l'assurance parmi les jeunes romanistes de mon temps. Mais il n'est que de parcourir vos travaux pour apprécier à sa juste valeur la maîtrise avec laquelle vous réussissiez, à force de logique, de méthode, de pénétration critique et de précise information, à résoudre des problèmes difficiles et complexes, et même à renouveler parfois des questions qui semblaient destinées à demeurer à jamais insolubles.

Il y a, par exemple, un délicat plaisir à vous voir vous pencher, à votre tour, sur les vocables à peine dégagés de leur gangue latine qui constituent le plus ancien des textes suivis de langue française, les fameux *Serments de Strasbourg*. Et comment ne pas applaudir quand votre sagacité philologique réussit à en éclairer certaines étrangetés apparentes que vos devanciers les plus illustres avaient désespéré d'expliquer ?

En vérité, Monsieur, rien ne vous est étranger de tout ce qui touche à l'exégèse de nos vieux textes. De la prosodie et de la métrique, vous passez avec la plus parfaite aisance à l'archéologie et à la lexicographie. Termes difficiles et expressions obscures résistent rarement à votre savante perspicacité, et je sais des notes de vous sur quelques-uns des passages les plus énigmatiques de François Villon qui sont, à leur manière, des modèles.

Mais les textes connus ne suffisent point à votre curiosité avertie. Vous vous attachez à en dépister de nouveaux, encore ensevelis sous la poussière des bibliothèques ou des archives. Vous les sauvez de l'oubli, et peut-être de la destruction, en en procurant des éditions d'une fidélité parfaite, où leur filiation et leur style se trouvent étudiés avec la plus limpide précision. Après des fragments d'un manuscrit inconnu du *Roman de Renart*, nous vous devons ainsi de connaître la chanson de geste de *Ronsvals*, curieuse

réplique provençale de la *Chanson de Roland*. Et vous nous avez révélé de même cet autre poème en langue d'oc qui nous montre *Roland à Saragosse*, poème de veine héroï-comique, celui-ci, et qui, à sa manière, annonce la fantaisie de l'Arioste. N'y voit-on pas, entre autres merveilles, le neveu de Charlemagne faire prouesse pour les beaux yeux de la reine sarrazine Braslimonde, et se brouiller du coup avec son fidèle Olivier, plus preux, cette fois, qu'il n'est sage ?...

Comme toute « desmesure » vous est et vous sera toujours étrangère ce goût de l'inédit ne vous a pas néanmoins détourné des œuvres qu'une tradition déjà ancienne classe parmi les chefs-d'œuvre de notre vieille littérature. Pour en répandre la connaissance et en faciliter la lecture, vous avez créé l'excellente petite collection des « Classiques français du moyen âge ». Ces menus cahiers à couverture ardoise, pour lesquels vous avez fait appel aux éditeurs les plus qualifiés, fournissent à nos étudiants des textes sûrs, qu'éclairent des notes succinctes, mais d'une critique rigoureuse. Et nulle autre collection n'a plus heureusement contribué à vulgariser, dans toute leur expressive variété, nos lettres françaises d'avant l'an 1500.

Donnant l'exemple, vous y avez vous-même publié une parfaite édition de ce *Roman du Comte d'Anjou* dont l'auteur, Jehan Maillart, semble continuer, à un siècle de distance, la tradition réaliste d'un Jean Renart. Mais vous y avez aussi accordé tous vos soins à deux autres œuvres, qui nous touchent de plus près. D'abord, la délicieuse « chantefable » d'*Aucassin et Nicolette*. Charmant récit, dans sa forme ambiguë, qui fait alterner les « Or se conte » et les « Or diënt et content et fablent ». A la suite de M. Faral, vous le rangez, définitivement sans doute, dans ce genre du « mime », qui n'est pas, à tout prendre, autre chose qu'une variété de monologue dramatique.

Hélas, vous nous retirez ce texte délicat, où la poésie s'empreint par endroits de fine raillerie. Car Maurice Wilmotte l'avait jadis réclamé pour le sud de notre Wallonie. Vous le situez davantage vers l'est, dans la direction de

Reims ou de Rethel. Et c'est tant pis pour nos lettres nationales ! Mais la vérité — ou la vraisemblance — avant tout !... Vous ne pouvez toutefois nous refuser du même coup le jeu dramatique du *Garçon et de l'Aveugle* ; vous en confirmez, au contraire, en le republiant après Paul Meyer, l'origine indubitablement tournaisienne. Et ceci nous console un peu de cela, puisque à côté de fâcheuses grossièretés, et en dépit d'un thème dont la cruauté nous semble aujourd'hui atroce, cette première farce française, vivement écrite, nous offre du moins des traits d'un excellent comique, et des passages animés de la plus franche gaieté.

Et voici qu'en 1912 vous ne craignez point d'assurer une nouvelle charge et que d'autres épaulés auraient trouvée écrasante : vous prenez résolument la direction de la *Romania*. Cette savante revue trimestrielle, fondée en 1872 par Gaston Paris et Paul Meyer, étroitement unis, comme disait l'un d'eux, « dans une saine émulation qui ne fut jamais une rivalité », cette *Romania* c'était bien, et c'est encore le centre et le foyer des études romanes, non seulement en France, mais dans le monde entier. L'honneur n'est certes pas mince d'en avoir, après pareils maîtres, la responsabilité.

Dès 1891, du reste, Gaston Paris avait envisagé de confier sa revue à d'autres mains. « Notre fille a maintenant vingt ans, disait-il à son collaborateur et ami, il faut la marier. Cherchons-lui un époux qui la fera vivre et continuera notre œuvre. » Cette recherche ne laissa pas d'être assez laborieuse. Le fait est qu'elle ne dura pas moins de vingt autres années. Si bien que la fille nubile de 1891 commençait à prendre de l'âge et à voir venir les rides...

Il apparut enfin, Monsieur, que vous étiez le prétendant rêvé, que nulle autre main n'était plus digne que la vôtre de se trouver jointe à celle de cette fiancée un peu mûre, mais glorieuse. Paul Meyer, seul survivant des deux fondateurs, put enfin, en 1912, chanter le *Nunc dimittis* et vous remettre une direction à laquelle il avait, quarante ans durant, donné le meilleur de son temps, de sa science et de son effort.

Tâche capitale que celle-là, mais redoutable à bien des égards, et comme hérissée de difficultés... Si encore il ne s'agissait que d'accueillir — de susciter, au besoin — les meilleures recherches nouvelles sur la linguistique romane et l'histoire littéraire du moyen âge ! Mais il importe aussi de faire, avec le soin le plus attentif et la plus scrupuleuse conscience, la critique des travaux récents dans ce double domaine. Ainsi le veut une tradition qui remonte au renouveau même de nos études. C'est comme un droit de haute police scientifique qu'exerce la *Romania*. Ecarter les vains dilettantes et les amateurs incapables, dire le fort et le faible des révélations récentes de la recherche érudite, mettre enfin à leur véritable rang les savants avertis et sérieux, il n'est pas, en vérité, de besogne plus urgente, ni plus salutaire.

Avec tout le prestige qui s'attachait à son nom vénéré, Gaston Paris exerçait ce magistère en franc juge, sans crainte de froisser les amours-propres ni de mécontenter les puissances. Il rendait des arrêts que le monde de l'érudition romane acceptait, sans presque jamais en appeler. Et on ne les attendait pas sans anxiété, ni sans tremblement. Car il signait parfois des condamnations d'une écrasante sévérité.

Vous continuez, Monsieur, sa tradition avec une parfaite dignité et un souci total d'impartiale justice. Avec la plus courtoise fermeté, vous opposez votre clair bon sens aux opinions hasardées et aux affirmations aventureuses. Sans la moindre hésitation, vous accomplissez tout votre devoir d'érudite, lequel vous oblige parfois à des rigueurs d'une accablante modération de forme. Vous faites merveille dans cette tâche nécessaire qui requiert autant de décision et de sang-froid que d'intelligence et d'information.

C'est ainsi que l'on n'a point oublié, dans le monde des romanistes, votre lumineuse réfutation de ce philologue américain qui voulait à toutes forces attribuer par « preuve mathématique » les scènes de *Pathelin* au moine de Liré Guillaume Alecis. Sous votre plume incisive, le calcul des probabilités — d'ailleurs maladroitement invoqué — dut, ce jour-là, rendre les armes à la simple logique, celle

qu'admirait Stendhal. Et ce fut pour beaucoup un vrai régal que ce petit chef-d'œuvre de méthode cartésienne et de probe et saine critique.

Ces tâches de philologie précise, vous ne vous en acquittez pas seulement à la *Romania*. Elles vous requièrent aussi à la docte « Société des Anciens Textes français » qui, dès le début de ce siècle, vous appelait dans son Conseil, à la « Société de publications romanes et françaises », que vous dirigez depuis 1929, et aussi, depuis votre élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à cette commission de l'Institut qui veille avec un soin jaloux sur l'*Histoire littéraire de la France*, ce glorieux monument de l'érudition française.

Mais l'on n'en finirait point d'énumérer vos titres à l'estime et à l'admiration de vos confrères en philologie. On risquerait de choir dans le froid palmarès, et force est bien de se résigner à demeurer incomplet et fragmentaire. Je voudrais pourtant souligner encore, dût votre modestie en souffrir, un trait qui me paraît essentiel dans votre physiologie morale. C'est un courage, une vaillance, qui confine parfois à l'audace. Ah !, Monsieur, vous n'êtes point de ceux qui se refusent au risque et se recroquevillent dans une peureuse inaction ! Le risque, vous aimez à l'affronter, sourire aux lèvres, à la française.

Il y avait certes quelques dangers commerciaux à créer de toutes pièces les « Classiques français du Moyen âge » et à reprendre, jusque dans ses charges matérielles, la succession de la *Romania*. Mais vous avez fait mieux encore : vous n'hésitez pas, en 1933, à jeter les bases d'une collection générale des écrivains français, où seraient rassemblées toutes les œuvres marquantes qui, en France et hors de France, honorent les lettres françaises. Et l'on vous voit, vous, le médiéviste, y réclamer une part prépondérante pour la production moderne.

Même ce vaste projet à lointaine échéance ne suffit pas à votre généreuse activité. En même temps, voici que vous réclamez un inventaire complet du vocabulaire français, un dépouillement total de tout ce qui a été écrit et imprimé

en notre langue. Prodigieux labeur qui surpasse celui des Richelet et des Littré, et auquel vous voudriez atteler des centaines de travailleurs, bien dirigés et bien instruits ». Car voir juste ne vous empêche pas de voir grand. « Faudra-t-il, vous écriez-vous, attendre que le français devienne une langue morte pour qu'on se décide à en dresser l'inventaire ? »

Or, il ne s'agit pas seulement, en l'occurrence, de regagner le temps perdu : il faut aussi ne pas se laisser prendre de court par le temps qui passe. Notre langue parlée d'aujourd'hui aura demain évolué. Car tel est le destin de toute langue vivante. Ou du moins il n'en subsistera que ce qui aura été fixé par l'écriture ou l'impression. Le reste, qui cependant a des chances d'être le plus vivant, le plus personnel, le plus dynamique, le reste se trouvera dès lors irrémédiablement perdu. C'est un désastre qu'il faut, au plus tôt conjurer. Vous réclamez donc « une autre grande œuvre », à savoir : une enquête « sur tout le français vivant, imprimé, écrit, parlé ». Vaste dessein qu'avait autrefois caressé déjà Gaston Paris, et qu'il autorisait, à l'époque, d'une vision apostolique : « comme le filet que Pierre vit en songe », cet inventaire « ensermerait tous les oiseaux du ciel, ... grands et petits, purs et impurs ».

Admirables projets, assurément. Et temps heureux ceux où l'on pouvait concevoir encore, ailleurs que dans le rêve, de si énormes entreprises ! C'était en 1935 et 1936 que vous traciez, d'une plume impavide, cet étonnant programme de grands travaux philologiques et littéraires. Et, inlassable, vous organisiez encore, l'année suivante, une non moins vaste enquête en vue de dresser l'*Atlas linguistique maritime du latin méditerranéen...* Il y a moins de quinze ans de cela, et ces plans de travaux semblent avoir reculé dans un passé déjà chimérique, tant la catastrophe mondiale est venue apporter à ces grands espoirs de sanglants et ironiques démentis.

Mais vous ne seriez pas vous-même si vous vous borniez à tracer des plans, en laissant à d'autres le soin de les réaliser. Vous ne vous contentez pas de montrer la voie, vous

l'ouvrez, résolument. Ayant établi, avec votre science coutumière, le projet d'un *Recueil général des lexiques français du moyen âge*, vous en donnez coup sur coup les deux premiers tomes, qui sont l'un et l'autre de taille. Et lorsque, en 1937, le Collège de France vous appelle à une chaire d'« Histoire du vocabulaire français », vous êtes en mesure déjà d'y présenter, sous sa forme première, votre *Inventaire général*, auquel des linguistes éminents ont tenu à honneur d'apporter leur collaboration.

Puis voici qu'en ces dernières années, vous vous faites l'exégète averti de Guillaume Appollinaire... Ah ! Monsieur, quel abîme de perplexités vous préparez de la sorte aux érudits de l'avenir ! Oui, lorsque, dans deux ou trois millénaires, une Académie de l'Indonésie ou de la Nouvelle-Zélande, ou peut-être — pourquoi pas ? — quelque docte Institut des Etudes européennes siégeant en votre Pérou natal, enverra des missions creuser le sol inculte où s'élevaient jadis Paris ou Bruxelles, ces chercheurs auront, je le crains, grand peine à se persuader que le même érudit ait pu, vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, expliquer tout à tour les *Serments de Strasbourg* et telles pages de *Calligrammes* ou d'*Alcools*.

Au fait, où donc avez-vous rencontré le fantaisiste auteur des *Mamelles de Tirésias* ? Pas à l'Institut, assurément. Pas même dans l'une ou l'autre des grandes bibliothèques que vous fréquentez, encore que le « flâneur des deux rives » ne les ignore pas et leur marque même quelque dévotion, tout en avouant sans fard leur préférer les quais de la Seine, « cette délicieuse bibliothèque publique ».

Pourtant, à y réfléchir, on se rend compte que de subtiles et secrètes analogies vous préparaient à comprendre et à priser l'originale production lyrique de l'amant d'Annie la « mal-aimante », de Linda la zézayante et de Lou, son « étoile » et sa « grande folie ». Comment, d'abord, l'héroïque canonnière conductrice de 1914, Guillaume de Kostrovisky ne serait-il pas infiniment sympathique à l'engagé volontaire de la même guerre Mario Roques ? Et n'avez-vous pas d'abord été, vous aussi, canonnière-conducteur, avant de

combattre en Champagne et d'y gagner votre croix de guerre ? Ce qui ne vous empêchera pas, du reste, de mettre sur pied, aux côtés de votre ancien camarade de Normale, Albert Thomas, le premier ministre français de l'Armement.

Oui, je n'en doute point, des harmoniques doivent chanter au fond de votre souvenir quand vous entendez Apollinaire qui évoque

*Un obus éclatant sur le front de l'armée,  
Un bel obus semblable aux mimosas en fleurs.*

Ou quand il note :

*La mitrailleuse joue un air à doubles croches.*

Ou encore lorsqu'il s'écrie :

*Là-bas, voici les blanches voiles  
Des projecteurs jetés aux horizons d'espoir  
Où la terre est creusée ainsi que sont les flots.*

Mais davantage peut-être encore votre flair de philologue se trouve-t-il excité par les traces fort authentiques de wallon « stavelotain » qui pimentent çà et là d'un charme régional la prose et les vers du poète polono-français. Car il n'a rien oublié de son passage par nos fagnes et nos forêts d'Ardenne, vers

*Francorchamps, avec l'Eau-Rouge et les poubons.*

Vous vous intéressez donc à la « maclotte », qui est une danse, et à ce « Que vlo've », au nom bien wallon, qu'on nous présente comme une manière de dieu défunt sur qui « se lamentent tous les elfes de l'Amblève » et au tombeau duquel pèlerina

*Un long troupeau lyrique avec un crâmignon.*

Et vous vous attachez à dépister les bribes de chansons populaires qui sous-tendent parfois les étrangetés apparentes de cette poésie de si moderne saveur, et qui la rattachent, en dépit de son agressive originalité, à nos plus anciennes traditions lyriques.

Dans cette assemblée, où romanciers, conteurs et poètes rencontrent philologues, dialectologues et historiens des lettres en un coudoisement que tous — ou presque tous — apprécient, on ne peut que vous applaudir de cultiver de la sorte ce que notre Maeterlinck appelle un « double jardin ». Mais est-il vraiment double ? Et peut-on sans péril, en nos marches de la « Romania », dissocier langue et littérature ?... En tout cas, vos modestes confrères en érudition que notre Compagnie compte parmi ses suppôts vous savent un gré infini de prouver, par votre brillant exemple, qu'on peut être, à la fois, philologue, fin lettré et homme de goût. Aussi bien vous inscrivez-vous ici dans la lignée de Ferdinand Brunot, historien éminent de notre langue, lequel voulut bien s'intéresser à nos travaux et ne dédaigna pas de s'y associer activement.

Son siège vous était, de longue date, destiné. Soyez-y, Monsieur, le bienvenu. Vous y représentez la meilleure science française, celle qui unit dans un seul culte le vrai et le beau, et qui, pour érudite qu'elle soit, ne se croit jamais dispensée d'être humaine.

---

## Discours de M. Mario Roques

Mesdames, Monsieur le Président, Messieurs,

Vous voudrez bien croire, si je vous assure de ma gratitude, que ce n'est pas là clause de style ou observance de coutume, mais exacte traduction d'un sentiment, très vif dans sa complexité, où se fondent et s'harmonisent la satisfaction de l'estime accordée par de bons ouvriers de science comme vos philologues à mon labeur acharné et divers, mais si fragmentaire, la joie de vous voir appeler de nouveau un Français à l'honneur de siéger parmi vous, l'orgueil d'être un de ceux par qui cet honneur sera échu à mon pays, la pensée, pour moi si émouvante, que l'amitié de mes élèves belges a pu guider votre choix, me rendant d'un seul coup ce que je leur aurai donné au cours d'un long enseignement, par-dessus tout peut-être une reconnaissance de cœur pour cette surprise délicate qui me convie à occuper le siège de Ferdinand Brunot, mon maître d'il y a cinquante ans.

J'ai dit « siège », comme votre Règlement; ailleurs c'est un « fauteuil » que l'on ambitionne et que l'on brigue; à la vérité, c'est au mieux une chaise que l'on obtient, et dont on ne peut d'aucune manière dire, pour parler comme la précieuse ridicule de Molière, qu'elle vous ait tendu ou vous tende « les bras ». On peut préférer votre simplicité de vocabulaire et votre manière plus accueillante. Comment

aussi ne pas vous être reconnaissant pour cette gracieuse coutume, qui est vôtre, de souhaiter la bienvenue à vos nouveaux élus sans attendre qu'ils vous aient présenté leur compliment ou, comme on disait jadis, « fait la révérence », et de leur montrer dès l'abord une image d'eux-mêmes qu'ils peuvent hésiter à ne pas tenir pour flattée, mais qui leur atteste d'emblée votre indulgence et leur permet de l'espérer encore pour ce qu'ils ont à vous répondre.

M. Gustave Charlier, en dessinant, avec des traits pour moi si plaisants, mon portrait moral, m'a donné une nouvelle preuve d'une amitié qui m'est chère; je voudrais me convaincre qu'elle ne l'a pas incliné à quelque complaisance et qu'elle ne risque pas de faire tort au renom d'historien sûr et de critique sagace légitimement acquis à votre confrère par tant de beaux travaux où, *de Ronsard à Victor Hugo*, de Commines à Lamartine, de Stendhal aux *Passages* de Baudelaire et d'autres encore, il embrasse le trésor littéraire tout ensemble commun et divers de nos deux pays.

Vous m'avez fait, Monsieur, un peu peur tout à l'heure en me disant : « Vérité avant tout ». Pensez-vous vraiment que toutes mes vérités auraient été aujourd'hui bonnes à dire et agréables pour moi à entendre ? J'espère du moins que vous n'en avez pas trouvé un trop grand nombre à dissimuler ou à retrancher dans votre interprétation; et cela m'encourage à vous faire le même aveu que je recueillis jadis, en sa forme affectueusement familière, de notre cher Joseph Bédier. C'était au Collège de France où je lui succédais; il venait d'écouter ma leçon d'ouverture : j'y avais laissé parler mon esprit et mon cœur avec la joie d'exprimer devant le public entassé sur les bancs du grand amphithéâtre, ce que, dans nos conversations intimes, l'ombrageuse pudeur de notre amitié arrêtaient toujours sur mes lèvres; il me rejoignit dans la salle des professeurs et, me tirant à part des visiteurs qui nous fêtaient ensemble, il me glissa à l'oreille : « Je n'étais pas convaincu, mon ami, par toutes les belles choses que vous disiez de moi tout à l'heure, mais..., mais je buvais du lait. »

Vous m'invitez donc à occuper ce siège de membre étranger; je n'oublie pas, Monsieur le Président, que je n'en suis pas encore tout à fait au point de répondre exactement à cette invitation : je ne suis qu'un « récipiendaire ». Voilà qui me chagrine fort, non seulement pour le retard imposé à mon désir de me sentir vraiment des vôtres, mais aussi pour l'étrange difformité de ce nom mal bâti et mal né qui pour l'instant me sert d'enseigne. J'entends qu'il serait du style académique, ailleurs sans doute et peut-être ici même, encore que je ne l'aie lu ni dans vos statuts ni dans vos règlements : n'empêche qu'on ne s'en sert guère sans ce petit sourire gêné qui accompagne les prétentions surannées et sans grâce, et qu'il a un parfum mêlé de pédantisme et de basoche. Pardonnez à un philologue — ne m'avez-vous pas appelé comme tel — de s'attarder un moment à en rechercher les raisons.

*Réceptiendaire* rime à *référendaire*; mais celui-ci est un vieux mot transcrit d'un latin du haut moyen âge, *r e f e r e n d a r i u s*, qui désignait correctement « celui qui a la charge (c'est un des sens du suffixe *-a r i u s*) des pièces à présenter » au prince (nous disons encore *referendum* en un sens voisin). *Réceptiendaire* n'est ni du latin ni de l'ancien français et la finale *-aire* n'y a aucune signification : le corps du mot représentant évidemment le participe futur passif latin *r e c i p i e n d u s*, « celui qui doit être reçu », n'avait que faire d'un suffixe à valeur sémantique. Sans doute, mais, en transcription et lecture françaises, *r e c i p i e n d u s* ne pouvait donner que *réceptient*; or, depuis le seizième siècle au moins, *réceptient* (c'est cette fois le participe présent latin *r e c i p i e n s*) désignait le vase où dans les opérations alchimiques allaient se condenser les vapeurs distillées par la cornue : quelle intolérable homonymie si l'on risquait de confondre le *réceptient* « qu'on va recevoir dans une compagnie » et le *réceptient* « vase », pour ne pas dire « pot ». On se tira d'affaire par le même procédé qui nous fait dire *soleil*, et non *sol* comme en Espagne, pour ne pas confondre l'astre qui nous éclaire avec le *sol* qui nous porte ou le *sol* monnaie; on mit au *réceptient*, qui n'était

pas le vase, une rallonge distinctive empruntée à *référéndaire*. Pourquoi à celui-ci, sinon parce que les deux mots voisinaient dans un même vocabulaire de fonctionnaires ou de robins (c'était jadis tout un) ?

*Récipiendaire* ne signifiait donc pas « qui doit être reçu dans une académie » ? Certes non. Nous n'avons pas de ce mot d'exemple antérieur au Dictionnaire de Richelet, œuvre parisienne de 1680, qui nous dit : « RÉCIPIENDAIRE, Celui qui doit être reçu en quelque charge. Qui doit être interrogé sur la loi, et qui pour mieux répondre se fait instruire par un Docteur en Droit, qu'on appelle ordinairement à Paris un *siffleur*. » *Siffleur*, cela ne vous rappelle-t-il pas l'amateur d'oiseaux de La Bruyère, ce Diphile qui « donne pension à un homme qui n'a point d'autre ministère que de siffler des serins au flageolet », pour leur apprendre à siffler eux-mêmes ? C'est ce que nous appelons encore *seriner*. Et nous voilà en plein argot d'apprentis juristes : le récipiendaire est, ou peut être, le candidat de science incertaine à qui le répétiteur de droit serine des réponses pour lui permettre l'accès à la charge qu'il a achetée. Je crains que, par la suite, le nom ne se soit pas complètement lavé de cette naissance médiocre, ni bien remis de l'opération de greffe qu'exigea l'incertitude native de sa personnalité. Vous comprendrez que je désire l'échanger, si tel est votre bon plaisir, contre celui de membre étranger de votre Compagnie.

Etranger, au sens strict de vos statuts et du droit national et international, il n'en saurait être autrement ; mais si nous abandonnons le droit formel, s'il s'agit du cœur et de la pensée, de l'œuvre humaine de raison et d'art, du respect et du progrès de cette condition de l'homme qui, dans sa glorieuse misère, peut comprendre et aimer les choses et les êtres, de la volonté de sauver la liberté, la dignité et l'éternel effort vers le mieux, s'il s'agit aussi de nos espérances et de nos souvenirs, alors faites-moi la grâce de ne pas me tenir pour étranger, pas plus que ne se sentait étranger en une autre Académie, mon confrère affectueusement regretté Franz Cumont, votre compatriote.

Il semble qu'un élan commun des Français que vous appelez les pousse à se rattacher à vous par un lien sensible qui leur explique à eux-mêmes la conscience de leur identité foncière avec vous. La comtesse Anna de Noailles, dont j'ai connu, chez mon maître Gaston Paris, l'éclat de triomphale jeunesse, vous disait : « Messieurs, bien des années avant 1914, lorsqu'avec ma sœur, par qui je m'allie à votre nation même, je parcourais les belles routes blondes, bordées de noirs sapins, qui nous menaient de Chimay en France et nous ramenaient de France en Belgique, je lui disais, au moment où nous franchissions ce ruban de terre qui sépare les patries : « ce n'est pas une frontière ». J'exprimais par ces tendres mots cet état de continuité que présentait, à mes yeux, le paisible, le solide et poétique aspect de nos deux pays, plus pareil au cours égal d'une onde sans mélange qu'à cette jonction même des fleuves où une couleur de jade rejoint une eau azurée. »

Et Madame Colette, admiration elle aussi de mes vingt-cinq ans, vous souvenez-vous combien elle s'est réjouie de retrouver ici, dans la bouche de M. Valère Gille, le souvenir de sa famille bruxelloise, de ses séjours d'adolescente et de la chère et vaillante Sido. Elle aussi vous a dit : « Comment voulez-vous qu'avec de pareils souvenirs, de pareils commencements, j'aie pu croire jamais qu'il existât une frontière entre votre pays et le mien ? »

Je voudrais à mon tour vous dire qu'il est d'autres familles que celles des mariages ou du sang, il est une famille des travailleurs probes et exigeants ; j'espère avoir le droit de m'y compter ; à toutes les étapes de ma vie j'y aurai eu pour compagnons, chez moi ou chez vous, de bons travailleurs de Belgique. Cela aussi remonte à mes vingt-cinq ans. A la conférence très fermée où, le dimanche matin, Gaston Paris réunissait quelques élèves pour la lecture en commun de leurs travaux, vint un jour assister un étranger de passage, notre ancien comme élève de notre maître, mais tout jeune d'allure, de regard, de parole : il s'intéressa au fragment que je lisais et qui, très étendu, pourra, j'espère, être imprimé dans les jours qui me restent et que je me suis fait une règle

de ne pas limiter moi-même par avance. Ma méthode de recherche, mon information parurent séduire le visiteur qui fit à l'apprenti que j'étais l'honneur de l'interroger sur les fondements de sa science toute fraîche : il s'agissait des moyens de localisation et de datation d'un poème du XII<sup>e</sup> siècle, la *Vie* de ce saint Grégoire doublement incestueux à qui une merveilleuse pénitence rouvrit les voies de la miséricorde divine. Ainsi commença, entre Maurice Wilmotte et moi-même, une amitié scientifique qui ne s'est jamais démentie, et dont j'ai trouvé avec émotion le rappel dans les fragments de ses *Mémoires* diligemment publiés par M. Gustave Charlier.

Peu d'années après, je vins à Bruxelles, sur la piste des manuscrits de Balzac, et je pus travailler chez et avec le vicomte Spoelberch de Lovenjoul, dont l'inlassable complaisance et la richesse inouïe d'enseignements me permirent de rapporter une étude précise et alors toute nouvelle de la genèse d'un roman de Balzac, *Le Père Goriot*, volontairement modifié, bouleversé dans son action, en plein travail d'écriture et même d'impression.

Plus tard, à Liège, où je remplaçai Wilmotte pour une série de cours, je connus Jules Feller, Auguste Doutrepoint qui au Théâtre Wallon venait au secours de mes connaissances dialectales trop neuves, et surtout l'admirable travailleur avec qui je me liai d'amitié, Jean Haust : je m'occupais beaucoup alors de géographie linguistique et je garde l'orgueil d'avoir aidé Haust à s'affermir dans son projet d'enquête géographique en Wallonie, et d'avoir étudié avec lui les difficultés théoriques et pratiques d'une œuvre qu'il est indispensable, pour le progrès de la linguistique romane et wallonne et pour l'honneur de la science belge, de continuer et mener à son terme.

Puis je suis venu parler à vos étudiants et à vos lettrés à Liège, à Mons, à Gand, à Bruxelles. Cependant, à l'Ecole des Hautes Etudes, depuis 1901 et l'année passée encore, travaillaient avec moi de jeunes savants qui ont fait ou feront l'honneur de la Belgique : que les vivants m'excusent

de ne pas les nommer, le souvenir d'Alphonse Bayot me reste du moins comme à vous.

Dans les deux plus lourdes entreprises de travail collectif que j'ai dirigées depuis 1911 et à travers deux guerres, la *Romania* et les *Classiques français du moyen âge*, mes amis belges ont toujours eu leur place : ici encore je ne parlerai que des morts, ils s'appellent Wilmotte, Haust, Bayot, Lucien-Paul Thomas; tous ont été vos confrères. Peut-être estimerez-vous que leur caution suffit pour que, parmi vous, je ne sois étranger ni de pensée, ni de cœur.

Je souhaite pouvoir prendre à vos travaux toute la part active qu'il vous plaira de me réserver. Pour l'instant je ne pourrai que vous demander, en observateur fidèle de votre Règlement, la permission de rappeler devant vous le souvenir de mon ou de mes prédécesseurs.

Vous aviez, si je suis bien informé, donné, en décembre 1938, à Giulio Bertoni, alors professeur à l'Université de Rome et membre de l'Académie Italienne, le siège de Ferdinand Brunot, décédé au début de cette même année. Pourtant Bertoni ne figure pas dans vos plus récents annuaires parmi les membres de votre Compagnie, sans doute parce qu'il n'y a pas été régulièrement reçu en séance publique en raison des événements survenus après son élection, si bien qu'il est resté, si je puis dire, aspirant récipiendaire jusqu'à sa mort, le 28 mai 1942. Il convient cependant, je pense, que l'Académie se souvienne en ce jour des raisons excellentes qui avaient désigné Bertoni à son choix : l'étendue et la précision de son savoir, l'importance et la variété de ses ouvrages et sa féconde activité de fondateur et de directeur de revues, de collections et d'instituts. Bien qu'il se soit particulièrement intéressé à l'italien et au provençal, il a touché à nombre de questions de littérature et de philologie françaises et il a notamment tenté avec succès le grand effort d'établir de la *Chanson de Roland* une édition italienne qui fût digne de ce beau poème.

Bertoni s'est trouvé pendant ses vingt dernières années

dans des circonstances nationales difficiles. Il était loin d'approuver tous les actes du nouveau régime instauré en Italie. Je me souviens d'un soir où, à Rome, avec d'autres amis, il m'avait accompagné à la gare jusqu'au train de Paris; sur le quai nous vîmes arriver, descendant d'un train provincial, un des plus insolents séides du fascisme, portant beau dans un élégant uniforme de haut grade et recevant orgueilleusement les hommages d'une troupe de fidèles, le bras levé. Bertoni me le montra d'un mouvement de tête et me dit, à voix dangereusement haute : « Celui-là, — et sa fine et blanche figure se contractait de dégoût — celui-là, c'est un bandit ! » Mais Bertoni était lié par des souvenirs communs de jeunesse provinciale avec le *duce*; il avait le souci de faire vivre son enseignement et ses entreprises scientifiques; il avait aussi l'espoir que le régime voudrait se donner le lustre de grandes entreprises de science. Il accepta des fonctions; mais je tiens à dire que, jusqu'à la catastrophe de 1939, Bertoni a réussi à garder, dans son activité de savant et ses rapports avec ses amis ou collègues français et belges, une attitude qui fait honneur à l'adroite douceur de sa pondération et à la liberté de son esprit.

Assumant la charge que Bertoni n'a pu remplir, je vous parlerai, si vous le voulez bien, de Ferdinand Brunot que vous avez élu le 4 juin 1921 comme membre étranger au titre philologique, avec mon vieil et respecté ami le fin et courageux Kristofer Nyrop, en même temps que vous choisissiez au titre littéraire la comtesse Anna de Noailles. La magnifique élection et l'admirable choix de hautes âmes ! Tous trois s'en sont allés, en 1931, 1933, et F. Brunot en 1938, et pour ceux qui demeurent ces chères images s'éloignent derrière l'atroce nuée des récentes douleurs nationales et humaines.

Vous rappelez-vous la solide carrure de Ferdinand Brunot, sa taille droite, sa démarche ferme, appuyée, comme ralentie, son visage fortement modelé, son regard droit et vif, avec de la bonté et du sourire ? Sa voix chaude et vibrante avait gardé un peu du chantant accent lorrain, et ses voyelles,

volontiers pleines, profondes, allongées, donnaient à sa parole une densité, une résonance en harmonie avec la clarté convaincante de sa pensée, l'énergie profonde de sa vie.

Brunot était né, en 1861, d'une forte souche de travailleurs vosgiens dont il avait gardé les qualités austères et fortes : sérieux, réflexion, obstination au labeur. Ses amis se le représentaient parfois, en souriant, comme le montagnard descendu de ses âpres hauteurs pour venir conquérir la plaine; pour venir la réveiller plutôt des molles langueurs de son dilettantisme, pour lui redonner le goût et le sens de la raison, de l'effort, du combat. Il y a réussi souvent dans son enseignement; il a souffert de ne pas avoir pu secouer certaines inerties officielles.

Au début du siècle, la question de la réforme orthographique (par précaution je n'en discuterai pas devant vous, au moins aujourd'hui), cette épineuse question, était en France à l'ordre du jour : elle y avait été mise par de nettes interventions d'esprits aussi peu suspects de fantaisie moderniste que le recteur de l'Université de Paris, Octave Gréard. Il semblait qu'on dût aboutir : le ministre de l'Instruction publique avait demandé un projet à une commission bien composée de gens compétents et sages que présidait un savant romaniste d'intelligence lucide, Paul Meyer. Le projet que celui-ci présenta, modèle de prudente netteté, affirmait, pour le bien de l'enseignement national et la propagation de la langue, la nécessité de simplifications méthodiques, étendues mais faciles : réduction des consonnes doubles non prononcées (ce qui nous eût évité d'entendre nos speakers parler de la *Hollande*), suppression de signes irrationnels, parfois dangereux (pour éviter d'en arriver à *dompteur*, *sculpter*, *respect*, *sixain* ou *gageure*), disparition de *h* non aspiré pour assurer enfin la liaison dans les *habiles*, et l'éviter pour les *haricots*, et de *h* dans les transcriptions d'aspirées grecques, régularisation de l'emploi de *x* et de *y* (nous aurions échappé ainsi à quelques casse-têtes : *archéologues* mais *archevêques*, *six* mais *ex*, *soixante* mais *exquis*, *payen* mais *pay* ou *paysan*). Une coalition — je ne la qualifierai pas — rassembla certains hommes de lettres

troublés dans leurs habitudes dont ils ne se représentaient pas qu'elles devraient fatalement mourir avec eux, les compositeurs typographes désireux de sauver un nécessaire automatisme graphique obtenu à grand effort, les éditeurs de dictionnaires dont on allait bouleverser l'indispensable ordre alphabétique, des esthéticiens justement sensibles à la forme des mots, et qui n'imaginaient pas que pour des sensibilités exquises il serait toujours possible d'utiliser, sans pour cela les imposer aux insensibles, des graphies raffinées, comme celles des noms exotiques de Leconte de Lisle, les *Jehanne* ou les *Magdeleine* des précieuses ou des modistes d'hier, comme la *phynance* de mon camarade Alfred Jarry avec la puissance mystique de suprême domination que lui confèrent son *ph* et son *y*. Au-dessus de cette foule, l'Académie Française, oubliant, Ferdinand Brunetière en tête, les salutaires avis de Gréard et de Gaston Paris, et ne se jugeant pas qualifiée pour réformer une orthographe qu'elle avait adoptée, sans conviction, au XVII<sup>e</sup> siècle et déjà modifiée, sans méthode, dans ses successifs dictionnaires, se crut en droit de s'opposer à une réforme faite par d'autres : c'est un peu l'histoire du chien du jardinier. Les journaux s'en mêlèrent ; le ministre, peu importe son nom, prit peur, la pire peur, celle du ridicule et des clabauderies : il enterra le rapport Meyer et la réforme.

Ferdinand Brunot ressentit de cette reculade une amère déception qui s'exprima, dès 1905, dans une forte brochure sous forme de « Lettre à M. le Ministre de l'Instruction publique », où le ministre était égratigné et l'Académie écorchée à vif. Ne nous y trompons pas : ce n'était pas facile esprit de fronde ou manie contrariée de savant, c'était le cri d'une conscience civique douloureusement blessée. Brunot était persuadé, comme Gaston Paris, qu'une réforme qui portait sur l'activité la plus généralisée dans notre civilisation, celle de l'écriture et de la lecture, pouvait et devait être réalisée par l'autorité supérieure de l'Etat appuyée de l'autorité morale de savants indiscutables : or, certains des clercs avaient trahi, les chefs de la nation aussi. Il n'abandonna pas cependant la bataille, et réussit à faire

adopter quelques adoucissements aux exigences orthographiques dans les examens primaires.

Il eût souhaité modifier profondément l'enseignement de la langue elle-même et il publia de 1905 à 1911 une *Méthode de langue française*, souvent rééditée sans avoir triomphé, et qui substituait l'observation des faits étudiés à l'absorption de formules. Je n'insisterai pas sur cette méthode; c'est celle que F. Brunot a longuement mise en pratique dans la belle œuvre qu'il a appelée *La Pensée et la langue* et qu'il a offerte à votre Compagnie : Jules Feller a fait pour vous un résumé substantiel de cette énorme étude des moyens d'expression dont dispose le français, surtout moderne. J'avouerai que je ne suis pas aussi adversaire que l'était mon ancien maître de l'enseignement des règles, sous réserve qu'elles soient expliquées. D'une part, — c'est une objection que je fais à la réforme de l'enseignement actuellement en vogue qui, on le voit, n'est pas si nouvelle — on ne peut pas faire acquérir à l'enfant par une observation directe de quelques années, tout ce que des siècles d'observation scientifique ont reconnu et déterminé, et cependant on ne peut laisser ignorer cet acquis antérieur qui s'exprimera nécessairement en formules. D'autre part, des faits du langage que nous percevons se dégage, pour chacun de nous, une conscience grammaticale qui est, elle aussi, un fait et devient un impératif; il vaut certainement mieux, pour assurer l'intelligibilité réciproque des citoyens d'un pays, que cet impératif soit, à un moment donné, le même pour tous; et c'est à quoi tend, avec ses règles, ce qu'on appelle la grammaire.

J'ai hâte d'arriver à l'œuvre vraiment monumentale de Ferdinand Brunot, *l'Histoire de la langue française des origines à 1900*. Sa publication, commencée en 1905 et continuée après 1938 d'après des rédactions ou notes de F. Brunot, atteint aujourd'hui, avec ses dix tomes formant seize volumes dont certains d'une grosseur peut-être excessive, la période de 1815. Jusqu'à sa mort, Brunot a travaillé à cette œuvre; l'admirable n'est pas qu'il l'ait ainsi continuée sans défaillance, c'est qu'elle soit une création continue. Je n'en

connais pas, en effet, dont on puisse mieux dire qu'elle est une œuvre vivante : ce n'est pas un plan qui se réalise, c'est une conception qui se nourrit et s'étend jusqu'à embrasser toute la vie nationale et l'influence internationale de la France.

Etudiant le langage comme un fait humain créé par la vie et pour la vie, F. Brunot a dû replacer ce fait dans l'ensemble des activités auxquelles il est lié et, par là, devenir historien de la société. Il ne lui suffit plus de savoir ce qu'a été le français dans ses sons, ses formes, ses tours et ses mots ; il l'étudie comme instrument de la vie sociale, il montre comment les besoins nouveaux l'ont modifié, comment et dans quelle mesure il a été adapté et employé au service de la société et dans tous les domaines. Cela est déjà sensible dans ses exposés de la vie du français au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, mais bien plus encore dans les volumes consacrés au XVIII<sup>e</sup> siècle, au français langue nationale sous la Révolution et l'Empire et à l'expansion du français hors de France jusqu'à la fin de cette période. L'on y voit notamment, pour les aspects les plus divers, diplomatie, politique et guerre, littérature et théâtre, sciences et techniques, arts, modes, mondanités, jeux, voyages, vie spirituelle, religieuse, morale, sentimentale, les progrès du français en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Modifications internes, propagation en France, expansion au dehors, ce sont partout des phénomènes multiples et instables qu'il a fallu dégager d'une multitude de faits disparates, tour à tour largement évidents ou vraiment microscopiques, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus louer du travail énorme d'accumulation de ces faits, de la large conception des recherches qui a permis de les recueillir dans tous les groupes sociaux et dans toutes les variétés de la vie, ou de la critique perspicace qui en délimite avec prudence le véritable sens et la portée.

Ferdinand Brunot a tenté le premier l'étude méthodique des conditions d'expansion d'une langue sur une grande partie du monde. Son œuvre dépasse ainsi les limites de l'histoire du français en France et hors de France : c'est un des plus grands problèmes de l'histoire des sociétés

humaines, de leur développement et, peut-être, des conditions mêmes de leur progrès qui est enfin abordé en dehors de tout à priori, de toute préoccupation nationale et par un travail direct sur la masse même des faits. Ces faits, souvent infiniment menus, sont comme une poussière, et la cohésion organisée que F. Brunot a su leur donner ressemble au travail de la nature agglomérant des multitudes de grains de sable infinitésimaux en des roches solides et dures comme le sont les grès.

A l'origine de ce travail magnifique, et renforcés par ce travail même, il y a un immense amour et une vibrante fierté de notre langue, liés à la conscience que le français est l'œuvre de tous les Français de tous les temps et de toutes les classes, et de tous ceux qui ont parlé français en tous les coins du monde, qu'il est aussi une force pour l'organisation et le progrès de l'esprit humain, et comme un vivant et mouvant symbole de cet esprit même.

De longues recherches sur l'histoire du vocabulaire français ont affermi en moi cette double notion de l'ampleur des efforts communs que traduit notre langue et des progrès qu'elle assure à l'expression commune de la pensée humaine. Je l'ai vérifiée en particulier par l'étude des formules du jugement esthétique : j'entends par là non pas la manifestation de l'émotion ressentie en présence du beau à ses divers degrés, mais le jugement de valeur qui traduit cette émotion, la rend intelligible à celui qui la ressent et communicable à d'autres, et qui aspire à une application, une adhésion, une portée universelles; ainsi pour ne parler que du beau, et non du laid : *beau, sublime, joli, charmant, gracieux*, ou *beauté, grâce*, etc.

L'expression du jugement esthétique est en effet l'occasion d'une création constante de mots ou d'emplois nouveaux et d'une adaptation, parfois incohérente et parfois subtilement exacte, de termes déjà existants à la détermination de nuances esthétiques nouvelles. Le vocabulaire du jugement esthétique est en français de création vraiment française presque dans sa totalité, même quand il a emprunté,

plus ou moins tard, des éléments au latin des livres, comme *superbe*, *élégant*, ou *magnifique*, ou à des langues modernes comme *svelte* ou *pittoresque* qui sont italiens.

Du latin ancien, il n'est presque rien resté en roman pour exprimer le jugement de beauté.

En dehors de *formosus* représenté à l'extrême Est par le roumain *frumos* et dans la péninsule ibérique par l'espagnol *hermoso* et formes voisines, un seul mot a résisté en gallo-roman, italo-roman et rhéto-roman, l'adjectif *bellus*, mot du latin parlé, qui ne signifie même pas « beau », mais plutôt « de bonne qualité, convenable ou gentil », car on a pu dire *bellus grammaticus*, ce qui serait traduit bien singulièrement par « le beau grammairien », mais correspond sans doute à nos formules du XVI<sup>e</sup> siècle, « le gentil Du Bellay, le gentil Rabelais ». C'est un mot à tout faire, comme *chic* ou *épatant* dans le vulgaire moderne, et qui, comme ceux-ci, vient du familier pour atteindre l'esthétique : préfiguration romane de ce que nous voyons fréquemment dans l'histoire du français.

Le français du moyen âge a largement accru et amélioré ce médiocre héritage : il a fait de *bel* un mot essentiel et de valeur vraiment esthétique, puisqu'il peut qualifier la forme humaine, point où le beau nous apparaît le plus clairement; il en a même tiré la notion abstraite de *belté* « beauté »; il a emprunté au vocabulaire des hautes classes *gent* « bien né », dans un sens sans doute voisin de celui du moderne *joli*. Mais, dans l'ensemble, le vocabulaire esthétique du plus ancien français reste pour nous assez confus, sans doute parce qu'il est réellement sans précision et ne se fonde pas sur ces analyses qui nous font distinguer des degrés du beau, le *beau*, le *joli*, le *gentil* ou le *gracieux*, ou la variété des impressions ressenties devant le *superbe*, le *splendide*, le *ravissant*, le *délicieux* ou le *charmant*.

Au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, on voit se répandre surtout des mots de mode et à la mode, mots de conversation de valeur assez vague à l'origine, et qui désignent moins des qualités ou des impressions intérieures profondes que des apparences extérieures admirées d'abord et plus tard

surannées. Ainsi la mode s'étant établie pour les femmes de montrer généreusement ce qu'on appelait, avec plus de réserve, leur *gorge*, et pour les hommes de se rengorger, comme tels volatiles importés plus tard des Indes, on appela *gorgias* ceux qui affectaient ces élégances, et *gorgias* finit par signifier à peu près « coquet, élégant », et même « *joli* ».

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la réflexion sur l'art, l'influence de la philosophie grecque et celle de la poésie italienne donnent aux mots anciens une valeur nouvelle. *Beau* s'étend à la beauté morale, et l'on commence à dire *le beau* pour la beauté en soi. En même temps apparaît une valeur nouvelle de *grâce* et *gracieux* : aux sens anciens de « grâce accordée » et de « reconnaissance de cette grâce » s'ajoute celui d'« agrément personnel », et le *gracieux* n'est plus un aspect accidentel, mais un caractère constitutif. Baldassare Castiglione avait commencé en Italie cette analyse de la grâce où il voyait surtout l'aisance des manières ; l'analyse française va plus loin dans le sens d'un caractère profond et permanent comme l'est le beau : c'est le point de départ du développement très particulier de *grâce* en français moderne.

La grande époque d'analyse psychologique et d'expression précise qu'est le XVII<sup>e</sup> siècle introduit dans le vocabulaire esthétique de l'ordre et des nouveautés. Des mots disparaissent : *brave* que le XVI<sup>e</sup> siècle avait pris à l'italien *bravo* et que la province française, surtout au Midi, connaît encore au sens de « bien mis, beau », *gorgias*, *huppé* (qui est encore dans les *Plaideurs* et aujourd'hui dans le vulgaire). D'autres sont pris à l'étranger, par exemple *svelte* « dégagé, adroit », que Nicolas Poussin importe en 1642. Le langage des ruelles apporte sa contribution ; *galant* arrive au sens de « *joli* » dans *le roi d'une taille galante* de Molière et pour le vêtement d'intérieur de M. Jourdain ; *joli* lui-même passe du sens de « gai, gaillard » qu'il avait jusque-là à celui de « gentil, de bonne mine ». Pour Madame de Sévigné, son fils Charles, qui n'est plus un jeune homme, est *joli* à cheval, et la femme de Charles, insignifiante et sans beauté, est une *jolie femme*, c'est-à-dire une

femme « gentille » moralement, qui ne l'ennuie ni ne l'encombre. Perrault parle de *jolis* et menus doigts de grisette; les pantoufles de Cendrillon, dont vous regretterez avec moi qu'elle ne soient plus de *verre* (cristal), mais seulement de *vair* (fourrure), c'est-à-dire de petit-gris, sont en tout cas les plus *jolies* du monde : nous n'en sommes pas encore à parler d'un *joli* visage, mais nous n'en sommes plus très loin. Toutes les activités intellectuelles concourent à fournir des moyens d'expression à une analyse esthétique en progrès : *magnifique* et *superbe*, qui marquent des attitudes morales, s'appliquent à des architectures, *admirable* se dira du teint d'une femme et *merveilleuse* d'une maison; les mots de dévotion sont mis au service des beautés de la créature : l'Emilie de *Cinna* est *adorable*, ce que Richelet traduit par « excellentement belle », et Elmire est pour *Tartuffe* enamouré une *suave* merveille; Madame de Sévigné traite de *divines*, tantôt les *Maximes* de la Rochefoucauld et tantôt des étoffes. La magie prêterait *charmant* à l'expression hyperbolique, puis banale, de beautés parfaitement naturelles.

La vie, intellectuellement plus active et socialement plus mêlée, du XVIII<sup>e</sup> siècle réalisera davantage encore ce concours de tous les langages à l'élaboration du vocabulaire esthétique. C'est en partie l'effet de la préciosité de ce temps, soucieuse de parler d'une manière qui rende sensible l'effort de pensée, de recherche intellectuelle et d'ingéniosité d'esprit. Le « marivaudage » en est une forme délicate et le jargon des « petits maîtres », puis des « petites maîtresses », une caricature, mais qui ne nous en a pas moins légué nombre d'expressions esthétiques dont nous usons encore : *attirant*, *impressionnant*, *transcendant*, *poignant*, *exquis*, *miraculeux*, etc. Et comme le principal objet des conversations est de juger des apparences extérieures, c'est le vocabulaire esthétique qui profite des affectations de culture philosophique, scientifique ou artistique qui sont au goût du jour. On s'engoue du langage des ateliers de peintre : le *pittoresque* nous vient de là, mot et notion; la musique, loin d'adoucir les mœurs, suscite alors des querelles célèbres : nous lui devons *inouï* appliqué d'abord à un organe, *joli*

dans *jolie voix* et *harmonieux* avec tous les abus qu'on en peut faire.

Les théoriciens, critiques littéraires et artistiques, moralistes et philosophes, aident à leur tour à dégager du vague affectif et à délimiter les notions abstraites du *beau* et du *sublime*, de la *grâce* et du *joli*. Diderot établit clairement la distinction de principe du beau et du joli comme qualités esthétiques : « Le *beau*, qui diffère du *joli*, est grand, noble, régulier : on l'admire; le *joli* est fin, délicat : il plaît. Il est si vrai que le *beau* comporte souvent une idée de grand que le même objet que nous avons appelé *beau*, ne nous paraîtrait plus que *joli* s'il était exécuté en petit ». Nouveauté et progrès, qui assure à notre esprit des notions claires et distinctes, cette analyse, toujours valable, est devenue une des formes de notre jugement. Mais elle n'est pas une forme rigide : *joli* a en effet gardé, de son sens originel de « gai », une valeur affective qui lui permet d'entrer avec *beau*, sur le plan de l'agrément, en une compétition qui n'est plus aussi inégale. La Fontaine faisait dire à une des beautés de *Psyché* : « Si les rois ne m'ont pas aimée, ce n'est pas que je ne fusse assez belle, mais je n'étais pas, dit-on, assez jolie »; cela explique qu'au XIX<sup>e</sup> siècle on dise plus volontiers *jolie femme* que *belle femme*; une femme même se dira plus facilement *jolie* que *belle*, non pas peut-être par modestie, ni parce que la beauté est plus rare, mais parce qu'elle peut être moins agréable que le joli.

C'est sans doute sur la notion de *grâce* que le travail d'analyse du XVIII<sup>e</sup> siècle a ses effets les plus sensibles, et combien cela paraît naturel pour le siècle de Watteau et de Boucher et du style Louis XV en architecture et décoration. Le XVI<sup>e</sup> siècle avait étendu la *grâce* du domaine moral de la charité, de la courtoisie ou de la reconnaissance, jusqu'au domaine esthétique, pour désigner cet ensemble de mimique et d'attitude qui constitue la *grâce* ou la *bonne grâce* du XVII<sup>e</sup> siècle, faite d'aisance, d'élégance et de séduction, et, au goût de La Fontaine, « plus belle encor que la beauté ». Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est l'idée de flexibilité, de souplesse, c'est-à-dire de mouvement, qui paraît dominer

dans la notion de grâce. « C'est dans les mouvements et les attitudes, dit l'*Encyclopédie*, qu'on distingue surtout cette grâce qui charme les yeux. » Lisons maintenant ces quelques lignes sur la grâce : « Ce n'est d'abord que la perception d'une certaine aisance, d'une certaine facilité dans les mouvements extérieurs. Et comme des mouvements faciles sont ceux qui se préparent les uns les autres, nous finissons par trouver une aisance supérieure aux mouvements qui se faisaient prévoir, aux attitudes présentes où sont indiquées et comme préformées les attitudes à venir ». Ainsi commence, dans l'*Essai sur les données immédiates de la conscience* d'Henri Bergson, une analyse de la grâce supérieure qui pénètre jusqu'aux éléments moraux de cette notion; ce sera là un apport du XIX<sup>e</sup> siècle, mais le XVIII<sup>e</sup> avait vraiment créé, sous le mot ancien, la notion nouvelle de cette beauté en mouvement qu'est la grâce.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'influence des groupes littéraires, artistiques et mondains, sur la création et la diffusion des mots esthétiques se poursuit et se renforce d'autant plus que se multiplient les querelles et les manifestes des écoles de littérateurs, de peintres et de musiciens. Mais il y a aussi un large accroissement numérique, d'ailleurs instable, de ce vocabulaire esthétique, par l'adoption de termes de remplacement et de variantes hyperboliques qui, chaque jour, renouvellent l'expression à la mode la veille et renchérissent sur elle : *éclatant* est remplacé par *éblouissant* que *phosphorescent* a tenté de supplanter; *surprenant* se gonfle en *étourdissant* qui se mue en *stupéfiant* que *pulvérisant* a battu un moment en brèche. Comme on a dit en français, de quelque chose qui cause une grande surprise, que cela vous fait « tomber à la renverse », on a créé l'adjectif *renversant*; mais « tomber à plat ventre » comme un animal qui ne tiendrait plus sur ses pattes, c'est spécialement *s'épater*; on a donc créé à *renversant* un symétrique inverse *épater*, qui d'abord a surpris, mais aujourd'hui est dit ou compris de tous, au moins dans le ton familier.

La recherche du succès de parole par le renouvellement et la surenchère prend dans certains milieux un caractère

de nécessité : elle est inhérente à tout ce qu'on peut appeler langage de groupe ou argot et ces argots se créent à tous les étages sociaux, du boulevard à la caserne, de l'école au théâtre, de l'atelier au salon de lettres. Ces langages divers se pénètrent d'ailleurs les uns les autres et s'étendent de plus en plus dans la vie mêlée des cités modernes. Les expressions mises ainsi en circulation ne constituent pas toujours des gains fort honorables, ni qui puissent profiter beaucoup, mais dans l'ensemble elles contribuent, elles aussi, à assurer aux écrivains et aux gens de goût la possibilité de distinguer entre des notions connexes, que des analyses délicates arrivent à séparer, et de dégager des aspects esthétiques nouveaux. C'est par là que les inventions verbales les plus inattendues et les moins nécessaires peuvent aider au progrès dans la finesse, la précision et l'exactitude du jugement esthétique, et du même coup enrichir non pas l'esprit français seul, mais aussi l'esprit humain.

*Chic* est un remarquable exemple de succès d'un mot familier et sans valeur précise devenant le symbole typiquement français d'une notion nouvelle, qu'on dirait créée par lui et qui du moins n'est saisie que grâce à lui. *Chic*, à coup sûr de basse naissance et peut-être entaché de bâtardise, est antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle qui a vu s'épanouir sa fortune. Quoi qu'en pensent certains étymologistes, il provient sans doute de l'argot judiciaire. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, « savoir le *chic* » signifie connaître le langage et les usages de la procédure : le *chic*, c'est, en abrégé, le style de la chicane, le *chicanous* pour parler comme Rabelais. Que l'habileté en chicane ait suscité l'admiration élogieuse, nous en trouvons la preuve dans la prose révolutionnaire du *Père Duchesne* : à propos d'une dame de la Halle, impliquée dans les troubles d'octobre 1789 et qui s'était victorieusement défendue devant les juges du Châtelet, il s'écrie : « Quel chic la liberté donne aux femmes ! » Avec un sens moins spécial nous pourrions aujourd'hui employer la même formule. Après l'habileté procédurière le mot a désigné toutes les habiletés ; accueilli par les rapins, il leur a servi à railler ou à envier l'adresse de l'artiste qui ne s'astreint pas à travailler d'après

nature et peint *de chic*. De là il est passé à l'aisance de l'allure, même à l'élégance, d'un goût plus ou moins sûr, mais avec un cachet personnel et original : c'est le sens le plus fréquent sous le second Empire, où le mot tend à représenter, dans le langage parlé, ce qu'on appelait d'ordinaire le goût, la distinction, l'élégance, mais à quoi il manquait l'originalité du *chic*.

Employé comme adjectif, *chic* a étendu beaucoup son domaine : il ne s'applique plus seulement à l'élégance de la tenue ou de l'allure, mais aussi bien aux attitudes morales; il arrive au besoin à exprimer cette élégance de la vie, cette générosité de l'âme qui ajoute son charme, sa grâce et son éclat à toutes les vertus, à la bravoure, à la bonté, à la charité même. Il est devenu ainsi le mot par excellence du jugement esthétique spontané, moral ou plastique, pour tout ce qui comporte de la désinvolture, de la vie en action, un peu d'engagement de soi-même, de familiarité et de compagnonnage humain. Il s'est élevé si haut que je puis dire de tel pays, qui de tant de façons est proche du mien : « *C'est un chic pays* », et de ceux qui l'habitent et le gardent, qui, dominés, meurtris, écrasés, ont pu rester fiers et libres, des larmes plein les yeux, mais aux lèvres un sourire de défi et d'espérance : « Ceux-là, c'est un *chic* peuple ! »

Quelle grandeur pour un pauvre petit mot né dans l'ombre, mais lumineux de vie et de blague rieuse, si parisien et si français ! Gavroche saluant la gloire.

---

## Au lendemain de « Cromwell »

---

(Lecture faite par M. Gustave CHARLIER  
à la séance du 13 décembre 1947)

---

Au début de décembre 1827, Victor Hugo publie son *Cromwell*, avec sa retentissante préface. Le journaliste Louis Barré l'annonce, dès le 16 du même mois, aux lecteurs de sa revue *la Sentinelle du royaume des Pays-Bas*, et dans le style le plus grandiloquent :

*Et verbum caro factum est.* Le Messie de la réforme littéraire s'est enfin révélé. A tant de paroles prophétiques succède enfin l'œuvre. A genoux donc, profanes qui l'avez si longtemps méconnu; à genoux, vous dis-je, fût-ce dans votre fange !

Cette emphase pourrait, de prime saut, faire croire à de l'ironie. Rien de tel. C'est de l'enthousiasme, et du plus sincère. Aussi bien le critique se hâte-t-il d'en prévenir chacun, afin que nul doute ne subsiste :

J'écris sous le charme d'une première lecture, après avoir passé la nuit tout entière à dévorer le volume qui m'a été remis hier soir; mes yeux et ma tête sont en feu : on me passera un peu d'enthousiasme. J'en suis sûr, ce que je viens de lire est un chef-d'œuvre : je le sens à cet enthousiasme même et à l'enivrement dont je suis encore plein. Je le dis hautement et, selon l'expression d'un de nos collaborateurs, sans craindre *clameurs de roquet*. J'ajouterai même qu'il y a dans ma jouissance un peu de personnalité : car nous avons été les seuls en Belgique à rendre justice au mérite des premiers essais de Victor Hugo; et c'est toujours plaisir que d'avoir raison contre la majorité.

Le fait est que l'article ruisselle d'enthousiasme. Barré s'excuse pourtant de ne pouvoir, sur le coup, « analyser son plaisir et ce qui l'a causé ». En effet, « le drame est un genre tellement neuf; il est si vaste et si compliqué, quoique bien un et compact; il admet tellement tous les genres et tous les tons; c'est un si heureux mélange de Molière, de Shakespeare et de Corneille; il dit tant de choses enfin et donne tant de choses à dire, que je suis forcé de remettre la besogne à un autre jour ».

C'est donc par une simple suite d'extraits qu'il entreprend de justifier son admiration. Tant pis pour ceux que le genre rebute ! « Les ennemis de la littérature sérieuse peuvent laisser là cet article : je n'ai jamais écrit ni cité pour eux. Le *Cid*, accompagné des *Sentiments de l'Académie*, paraîtrait aujourd'hui que ces messieurs trouveraient le tout fort ennuyeux. Et cela écrit ! Et cela mange du pain ! Et cela marche sur deux pieds ! »

Barré cite donc; il cite abondamment : et telle page de la *Préface* sur le style qui convient au drame, et toute une série de morceaux mis par le poète dans la bouche de Cromwell — « on verra combien peu ils sentent la redoutable tirade et la déclamation, c'est du Shakespeare pur » — puis enfin, pour donner une idée du dialogue, la scène entre l'ambitieux et poltron Lambert et le colonel Overton. Et de s'écrier :

Cette scène n'est-elle pas du Corneille ? Quelques Scudéris, à coup sûr, la blâmeront, quelques gens même qui se méprendront, comme Voltaire dans ses *Commentaires*, et qui prendront chaque expression familière pour une trivialité. A ces rieurs-là, que répondre ? — Rien. Si l'on veut critiquer avec plus de raisons, on pourra en chercher des motifs dans la partie bouffonne de l'ouvrage. Mais, malheureusement, M. Victor Hugo enlèvera encore à ses ennemis cette petite satisfaction, car c'est sûrement la partie qu'il se propose de retrancher à la représentation.

Ces deux dernières phrases, c'est l'unique et timide réserve qu'ose se permettre l'enthousiasme de Barré. On pense bien que le reste de notre critique ne se hausse guère à pareil lyrisme. Mais le fait est que, grâce à *Cromwell*, et surtout à

sa retentissante *Préface*, la question des unités rebondit et se trouve discutée avec plus d'ardeur que jamais.

Il y paraît déjà dans deux curieuses *Lettres sur le Romantisme*, dont la première est datée de « Louvain, le 29 janvier 1828 », et que publie la *Gazette des Pays-Bas*. L'auteur, qui emprunte à Béranger cette épigraphe : « Ma devise est la liberté », entre en matière en déclarant tout de go : « Je suis romantique, monsieur, voilà toute ma profession de foi ». Sans tenter une définition de ce mot « si mal compris de beaucoup de gens », il développe cette idée que ce nouveau parti littéraire est tout simplement celui de la liberté dans l'art, et qu'au nom de la raison, il prêche la révolution contre l'ordre établi, comme les Gueux l'ont fait jadis en Belgique, et plus récemment les Yankees à Boston. Il ironise aussi quelque peu sur l'accusation de « barbarie » que lancent les classiques à leurs contradicteurs :

Qu'importe la raison, la vérité ! On nous jette deux ou trois noms anciens à la tête, on établit quelques comparaisons saugrenues entre quelques hommes vivants, et le mot *barbarie*, comme un refrain de chanson, vient nous imposer silence.

Et de plaindre de tout cœur « ceux de ces messieurs qui sont jeunes », car « la mort recrutant chaque jour quelques-uns des leurs, et diminuant ce parti, si fier aujourd'hui de sa force, nous verrons ces bonnes gens, qui riaient de si bon cœur du canapé des doctrinaires, réduits à pleurer ensemble les règles d'Aristote sur le canapé des classiques ».

Ce ne sont là toutefois que des préliminaires, et avec la deuxième lettre du même auteur nous entrons dans le vif du débat : la discussion de l'arrogante maxime des classiques, « Hors des unités, point de salut ». Le correspondant s'élève contre leur sempiternel argument : « Où sont vos Corneille, vos Racine, vos Molière, vos Voltaire ? » Il serait fort aisé de leur répondre : « Où sont vos Shakespeare, vos Lope de Vega, vos Schiller, vos Gœthe ? »... Mais ce serait mal poser la question. Tout ce que les romantiques veulent démontrer, « c'est qu'il est profondément absurde de dire à l'esprit humain : tu n'iras pas plus loin, tu tourneras

éternellement dans le cercle qui te fut tracé par M. Aristote, et qu'ont depuis déterminé de leur mieux MM. Horace, Boileau, La Harpe, etc. ». Ce qu'ils entendent prouver, c'est « qu'on n'arrive à la vérité que par l'indépendance ».

Ces règles sacro-saintes, les grands écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle les ont subies, sans plus, et souvent elles leur ont été des entraves. Leur génie ne doit rien à ces lisières. Puis le théâtre moderne a souffert du développement singulier qu'ont pris les genres non dramatiques. Autrefois la scène « était presque la seule sphère d'activité pour l'esprit ». De nos jours, au contraire, « peu d'hommes distingués » écrivent pour elle. C'est que, grâce aux « progrès de la civilisation », d'autres champs d'action s'offrent à eux. « Que de gloires à acquérir, plus grandes et plus séduisantes que celle du théâtre ! Comptez nos orateurs, nos publicistes, nos philosophes !... Et qui nous dit... que, sous le règne de Louis XIV, P.-L. Courier n'aurait pas été un émule de Molière ? »

Mais le journal même qui insère, sans rechigner, ces lettres d'un romantique convaincu compte, dans sa rédaction, des classiques renforcés, et, en particulier, le critique qui y tient le feuilleton dramatique. Il saisit, peu de temps après, l'occasion que lui fournit la publication de deux tomes d'une édition de Voltaire pour dire son mot sur le sujet à l'ordre du jour.

« On y verra, note-t-il, que la question des unités, qui exerce tant d'esprits aujourd'hui, n'est pas nouvelle : un écrivain ingénieux, La Motte, l'auteur d'*Inès de Castro*, transfuge de ce que l'on appelait alors la bonne cause, la cause par excellence, avait levé l'étendard du romantisme ». Et ayant rappelé les vives attaques de Voltaire contre ce moderne et sa défense des unités, le critique conclut, sur un ton qu'on dirait indigné : « Et voilà... ce que les romantiques s'opiniâtrent à combattre, en se flattant déjà de la victoire. *Nous verrons bien...* »

Est-ce pour répondre à cette manière de défi ? Toujours est-il que, peu de jours plus tard, *la Gazette* annonce la

publication d'une série d'articles sur les divers points du débat engagé :

Un journal nous demandait dernièrement : « Romantisme, que me veux-tu ? » Nous lui répondrons aujourd'hui : nous voulons que vous preniez la peine de nous prouver catégoriquement que les lois imposées par vous sont justes et nécessaires; que vous affirmiez un peu moins et discutiez un peu plus; que vous cessiez de nous donner des faits pour des principes, et des autorités pour des raisons.

Tout naturellement, c'est la question des unités qui se trouve examinée d'abord, en deux longs articles non signés, mais où l'on risque peu, croyons-nous, de se tromper en reconnaissant la manière, les idées et l'érudition littéraire d'Auguste Baron. Le premier, de caractère tout historique, aboutit à cette conclusion :

Pour résumer ce que disent les classiques sur les unités de temps et de lieu, il est évident que ceux d'entre eux qui s'appuient sur l'autorité d'Aristote ne trouveront dans ses ouvrages, sur la première, qu'une remarque purement historique, et non pas didactique, et sur la seconde, rien du tout; qu'ils ne sont pas d'accord sur la manière dont on doit comprendre ces deux unités, et qu'ils ne se fondent, pour en démontrer l'utilité, que sur un système d'illusion ou de vraisemblance théâtrale que nous croyons incomplet ou erroné.

L'article suivant traitera donc de cette illusion dramatique et de l'idée fautive que s'en font les classiques. Et ayant cité avec éloges Schlegel et Johnson, l'auteur s'écrie : « Quoi ! vous ne trouvez pas l'illusion violée en entendant des Grecs parler en vers français rimés, et elle le sera parce que les événements présentés sur la scène se seront passés en vingt-cinq ou trente et une heures, au lieu de vingt-quatre ! »

Même illogisme, d'ailleurs, en ce qui concerne l'unité de lieu : « le plus difficile est de me faire supposer que ces quelques pieds carrés qui sont sous mes yeux sont l'Aulide, et ce morceau de toile peinte, ce rocher que les vents, dans leur cruel silence, se refusent à faire battre par les

vagues : une fois cela fait, vous pourrez faire courir mon esprit où vous voudrez; il suffit de savoir s'y prendre. »

Non qu'on doive multiplier sans raison les changements de lieu : « ce serait tomber dans l'excès contraire. Mais aussitôt qu'une situation est épuisée d'un côté, si la marche de l'action nous oblige à nous transporter ailleurs, il vaut mieux faire voyager notre esprit, que les acteurs eux-mêmes ». Car le grand défaut de l'unité de lieu, c'est qu'elle conduit presque fatalement à cette alternative : « ou nous voyons les personnages dans des endroits où ils ne doivent point être, et nous en sommes choqués, en dépit de toutes les excuses forcées et invraisemblables qu'ils nous donnent; ou le poète se prive des plus beaux effets ».

Sagement, l'auteur reconnaît, du reste, que les écoles aux prises pèchent toutes deux, l'une « en se concentrant obstinément dans le même lieu et le même temps », et l'autre « en allongeant le temps et en multipliant le lieu follement et sans raison ». Mais la première erreur lui semble pire, car elle « peut être cause de plus de fautes encore, et de fautes plus funestes que la seconde ». Ce qui tend à prouver que « les règles abstraites d'unité de temps et de lieu », non seulement sont inutiles, « mais peuvent être nuisibles » (1).

---

(1) Ces pages sont extraites du premier tome d'une histoire des idées littéraires dans notre pays entre 1815 et 1850, à paraître dans notre collection de « Mémoires », sous le titre : *Le Mouvement romantique en Belgique, I, La Bataille romantique.*

# Hommage à Van Lerberghe

---

(Lecture faite par M. VALÈRE-GILLE  
à la séance du 10 janvier 1948)

---

Mesdames, Messieurs,

Il y a quarante ans mourait le doux poète de la *Chanson d'Eve*.

Il y a des morts, ont dit les Goncourt, qui ressemblent à des assassinats de la Mort. Il y a plus tragique destin : c'est lorsque la Camarde, délaissant ses attributs familiers, s'affuble d'oripeaux baroques, comme pour quelque sinistre carnaval, se coiffe d'un bonnet à grelots et s'en vient, à longs pas feutrés et en agitant sa marotte, s'asseoir près d'un poêle de fonte, dans une chambre d'hôpital aux murs blancs où traîne une odeur d'éther...

Il y a quarante ans !...

Dans le brouillard diffus de mon adolescence, se précise, comme dans une entrevision, le fin visage de Charles Van Lerberghe.

Il est mon aîné de quelques années. C'est un jeune homme blond et mince, élégant sans provincialisme, d'une réserve discrète. Il parle à mi-voix, d'un timbre voilé. N'étaient ses yeux bleus, ses yeux de matin, des yeux de myope, hésitants, et qui le font paraître d'une timidité charmante, on le prendrait pour quelque officier de cavalerie anglais, mondain et artiste.

Il parle en confidence des Préraphaélites, de Burne-Jones, de Rosetti, peintre et poète, et aussi, et surtout, de Kate Greenaway dont les groupes d'enfants adorables conduisent

des rondes harmonieuses dans des jardins de roses et sous les berceaux de verdure.

Van Lerberghe est né en 1861, à Gand, d'une mère wallonne (retenez ce détail) et d'un père flamand.

Nous avons lu, pour la première fois son nom, dans un numéro de la *Jeune Belgique* de l'année 1883. Il n'y figure malheureusement pas au bas d'un poème, mais comme souscripteur au banquet historique servi en l'honneur de Camille Lemonnier à qui on avait refusé le prix quinquennal.

A quelque temps de là, voici que son concitoyen Georges Rodenbach va plus longuement nous en parler : Dans la *Jeune Belgique* de l'époque, il raconte en effet qu'un dimanche du mois de mai 1885, alors qu'il se promenait, selon l'usage provincial, sur la Place d'Armes de Gand, il vit venir à lui deux jeunes gens qui l'abordèrent timidement et se présentèrent : Grégoire Le Roy, Charles Van Lerberghe... Ils avouaient, en rougissant, qu'ils étaient poètes. (En ces années lointaines on rougissait encore d'un pareil aveu). C'est qu'il avait son prix. Naturellement, c'est Grégoire Le Roy qui parle. Il a le verbe haut et prompt et même accentué. Ceci n'a pas l'air d'effrayer le Poète du *Silence*. Il lui confie que tous deux font des vers ! Ceci non plus n'effraye pas Rodenbach. Alors s'enhardissant, les deux amis osent lui proposer de lui soumettre des poèmes ! C'est ainsi que quelques jours après, Rodenbach recevait de Ch. Van Lerberghe un cahier de sonnets. Vous en trouverez des fragments dans un fascicule de la *Jeune Belgique* de 1886. C'est tout ce qu'il en reste.

Quelques semaines après cette rencontre, Ch. Van Lerberghe, accompagné de Grégoire Le Roy et de Maurice Maeterlinck, part pour Paris. Il m'a conté que parfois sur les Boulevards, il rencontrait, hautain et monoclé, Leconte de Lisle ! Rempli d'une épouvante sacrée, il le suivait, de loin, respectueusement, comme on suit une très belle femme. Avec ses deux amis, il retrouve dans une brasserie de Montmartre Villiers de l'Isle-Adam, causeur éblouissant qui le subjugué. Celui-ci parle avec une sorte de fièvre lyrique de l'Invisible, du Mystère, du Destin, de la Mort. Il faut s'en souvenir lorsqu'on lit *Les Flaireurs*.

Il a fondé, avec Ephraïm Mikhaël, Rodolphe Darzens et Pierre Quillard, sous l'œil spirituel de Banville, une revue littéraire *La Pléiade*. C'est dans cette revue que paraissent ses premiers vers, tout aussitôt remarqués à Bruxelles par Gilkin et par Giraud qui qualifie leur auteur de « poète au crayon d'or ». On lui demande aussitôt des vers pour le Parnasse de la *Jeune Belgique* alors en préparation.

Cependant rentré à Gand, après fortune « défaite », Van Lerberghe, la conscience poétique troublée, s'en explique par lettre à Georges Rodenbach. Cette lettre me paraît décisive pour comprendre l'idéal qui fut celui de toute sa vie. C'est le même trouble de conscience artistique qu'a ressenti Jean de Lafontaine au XVII<sup>e</sup> siècle après avoir écrit sa première fable : *Le Meunier, son Fils et l'Ane*. Elle est toute en alexandrins. Avec son sens miraculeux du rythme, le Bonhomme sent aussitôt que le noble hexamètre louisquatorzième, ne convient pas du tout au genre familier qui a ses préférences. On ne joue pas sur les grandes orgues : « *J'ai du bon tabac* ». Et tout aussitôt Lafontaine brise la large et majestueuse cadence de l'alexandrin, en faveur du vers libre si vif, si varié, si sautillant, si spirituel, si naturel surtout.

Ch. Van Lerberghe a reconnu, lui aussi, que dans son cas, il ne fallait pas emboucher les trompettes thébaines. Elles feraient crouler, comme celles de Jéricho, la légère et gracieuse architecture de ses palais féeriques où il tient enfermée la *Princesse au bois dormant*. Ecoutez ce qu'il écrit à Rodenbach :

« Je m'essaie à subtiliser ma pensée, à la noter d'une façon un peu délicate et rare; je m'occupe à des songeries de paresseux... : méditations informes que je ne paryiens pas à fixer, *d'autant plus que j'ai la tête pleine des Parnassiens et de leurs moules de bronze, et que ces choses légères y périclent fatalement.* »

Cette conscience artistique si frémissante ne s'apaisa jamais. Elle fut perpétuellement inquiète. Vous trouvez des traces de cette inquiétude dans la correspondance qu'il entretient avec Fernand Severin. Je vous en apporte ici une

nouvelle preuve. C'est une lettre inédite qu'il adressa à notre confrère M. Henri Liebrecht, vingt ans après qu'il eut écrit celle adressée à Rodenbach et dont je viens de vous lire des fragments. Elle est datée de Bouillon, le 15 octobre 1905, c'est-à-dire à peine un an après la publication de la *Chanson d'Eve*.

M. Henri Liebrecht avait organisé un concours réservé à des poèmes, qu'à cette époque, on appelait *vers libres*. Il avait demandé à Charles Van Lerberghe de bien vouloir faire partie du jury. Voici la lettre du Poète :

« Bouillon, le 15 octobre 1905.

» Mon cher Confrère,

» Je vous renvoie les poèmes en vers libres parmi lesquels il s'agissait de trouver ceux qui, à mon avis, seraient les meilleurs... Les moins mauvais serait plus exact. Le classement me paraît inutile, en ce cas, et superflu. L'ensemble est d'une médiocrité déplorable. *Je crois que la faute en est au vers libre lui-même, que l'exemple et la pratique même de nos meilleurs poètes paraît devoir définitivement condamner.* Pour ma part, et après expérience faite sans résultat heureux à mon avis, je conclus que le vers libre, ici, comme partout, en pratique comme en théorie, à part quelques vers heureux de Verlaine, Griffin, de Regnier, Jammes, a failli à tout ce qu'on en attendait et qu'il mérite la mort...

. . . . .

» Le vers libre, probablement impossible, n'a servi qu'à créer une forme nouvelle de jargon, de bavardage et à donner un aspect prétentieux de rythme, uniquement typographique à de l'exécrable prose sans ombre de tenue. »

. . . . .

Jamais, je crois, Charles Van Lerberghe qui fut de nature si peu catégorique, ne fut si catégorique dans sa condamnation de la prose poétique que Gustave Kahn avait dénommée « vers libre ».

Retenons cette date : 1905. Le pur artiste des *Entrevisions* et de la *Chanson d'Eve* n'a plus hélas ! qu'une dizaine d'années à vivre, à rêver... Vous connaissez les détails tragiques de sa mort. Ils vous ont été contés naguère par notre cher Confrère George Rency, avec une émotion fraternelle.

Depuis ce drame intime où s'éteignit une des plus suaves lumières de la *Jeune Belgique*, bien des jours se sont écoulés ! et de plus en plus vite. Les beaux paysages de ma vie se sont reculés et ont sombré dans la nuit de la Mémoire. Mais aujourd'hui, j'ai été heureux d'avoir eu, devant vous et avec votre complicité, l'occasion de réveiller dans le château enchanté des souvenirs, celui de Charles Van Lerberghe et de revivre des jours de foi, d'ardeur et d'amour. Mais avant de quitter la place, permettez-moi de faire encore une fois, à vos yeux, apparaître le gracieux fantôme de l'Enchanteur :

Me voici à Bouillon. Je gravis la route qui monte dans les bois, vers Sedan. Dans le fond de la vallée broussailleuse, la Semois sautille avec des petits rires d'argent. La feuillée est pleine de fifrelis indistincts. La *Ramonette* est à ma droite. C'est une humble maison paysanne toute blanche. Je frappe à la porte. Une femme se présente accueillante et simple. L'objet de ma visite ne la surprend pas :

— « Oui, c'est moi qui ai loué à M. Van Lerberghe une chambre la haut. Il était si gentil, Monsieur ! On ne l'entendait jamais ; il était heureux du silence. Tous les matins, après que je lui eus servi le déjeuner, il me souriait et me disait : « Maintenant je vais retrouver ma petite Eve ». Il descendait la berge de la Semois, traversait le pont et allait se perdre dans le bocqueteau que vous voyez en face de la maison, sur l'autre versant... »

« Je vais retrouver ma petite Eve... » Ces dernières paroles me sont restées dans la mémoire. Hélas ! un jour le divin visionnaire ne revint pas... La petite Eve avait soufflé sur la flamme, afin qu'il conservât vivante pour l'Eternité bienheureuse, le souvenir de son visage d'enfant.

\* \* \*

On a formé le projet d'élever à la mémoire de Charles Van Lerberghe un monument de marbre. Je souhaite qu'il

soit léger; qu'autour de lui s'éparpille tendrement la chanson des feuillages, et que les oiseaux et les enfants y viennent gazouiller. Son âme apaisée en sera heureuse. Et qu'autour du socle, d'une main amoureuse, le sculpteur fasse courir une guirlande enfantine de filles-fleurs en longues robes fleuries comme il s'en voit dans les albums de Kate Greenaway !

---

# CHRONIQUE

---

## Discours de M. Gustave Charlier prononcé aux funérailles de M. Lucien-Paul THOMAS, le 5 février 1948

Au nom de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre, au nom de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, j'apporte ici un suprême, un douloureux hommage à notre cher collègue et confrère Lucien-Paul Thomas.

Liégeois, fils de Liégeois, ce savant romaniste avait été formé à l'école de ce maître incomparable que fut Maurice Wilmotte. Après de brillantes études dans sa ville natale, comme ses opinions lui fermaient alors la porte de l'enseignement officiel belge, il devint lecteur de langue française à l'université hessoise de Giessen. Il eut la bonne fortune d'y rencontrer un autre maître réputé, Dietrich Behrens, lequel apprécia bientôt la science et le talent de son jeune adjoint, et les fit reconnaître autour de lui. Tour à tour chargé de cours, puis professeur extraordinaire dans cette université allemande, Lucien-Paul Thomas semblait appelé à faire, malgré une nationalité à laquelle il n'entendait point renoncer, brillante carrière dans les hautes écoles germaniques.

1914 vint tout changer. Notre collègue n'était point de ceux qui rusent avec le devoir. Malgré les assurances que lui prodiguaient des autorités devenues ennemies, en dépit même des sollicitations pressantes de ses collègues de là-bas, Lucien-Paul Thomas, simplement, avec la fière dignité qui le caractérisait, donna aussitôt sa démission et rentra, dès qu'il le put, dans sa patrie meurtrie.

Il devait retrouver chez nous, dès 1920, une autre chaire, celle qu'il a occupée pendant vingt-huit ans de labeur assidu, celle où hier encore, malgré la fatigue, malgré le mal sournois qui le minait, il s'obstinait, avec un stoïcisme sans phrases qui excitait tout à la fois l'admiration

et la pitié, à répandre encore la bonne parole. Il y est mort debout, dédiant à ses seuls disciples les restes d'une voix qui tombait, et d'une ardeur qui, elle, ne pouvait s'éteindre.

Notre Faculté lui doit beaucoup. Il y a créé de toutes pièces un enseignement de la langue et de la littérature espagnoles qui n'a encore, à l'heure actuelle, son équivalent dans aucune autre université belge. Son heureuse initiative trouva, tout à la fois, sa récompense et son couronnement, dont il était légitimement fier, dans cet *Institut d'études hispaniques*, annexé à notre Faculté, et qui put ouvrir ses portes en 1931 avec l'aide et le concours du gouvernement républicain de Madrid.

Par ses recherches et ses travaux, notre très regretté collègue s'était, en effet, affirmé très tôt un hispanisant de haut mérite, l'un des plus estimés dans l'Europe entière et dans les deux Amériques. Ses savants mémoires sur le lyrisme et la préciosité cultistes en Espagne, sur Gongora et le gongorisme dans leurs rapports avec le marinisme, l'avaient, de longue date, signalé à l'attention du public érudit. Ces travaux, et ceux qui suivirent, lui avaient valu de flatteuses distinctions. Dès 1927, l'Académie royale d'Espagne l'élisait membre étranger, et en 1936, c'était au tour de l'Académie argentine des lettres de lui réserver le même honneur.

Mais son activité de philologue ne pouvait s'enclorre dans une seule spécialité, si vaste fût-elle. Aussi bien, les nécessités mêmes de son enseignement l'amènèrent-elles à étudier d'autre part, avec ce soin minutieux et ce scrupule critique qui marquaient sa manière, les plus anciens documents du théâtre français, et singulièrement ce *Sponsus* auquel il a consacré de savantes études, accueillies, à l'époque, dans la *Romania*, et dont l'ensemble, définitivement mis au point, sera demain — nous l'espérons fermement — l'une des illustrations de notre jeune « Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres ».

En 1934, par ailleurs, l'Académie royale de langue et de littérature françaises l'élisait au fauteuil de sa section philologique que venait de laisser vacant le décès prématuré d'Albert Counson. Il devait en être le directeur à deux reprises, en 1938 et en 1943. Car, dans cette compagnie, où il retrouvait son premier maître Maurice Wilmotte, plus voltairien que jamais de verve et de profil, Lucien-Paul Thomas n'avait guère tardé à se concilier la sympathie générale.

Il devait, en 1943, collaborer à la collection de ses *Mémoires* par ce beau livre, son chef-d'œuvre peut-être, où il traite du vers moderne,

de ses moyens d'expression et de son esthétique. Brisant résolument les vieux cadres des traités à la Banville et à la Becq de Fouquières, il y renouvelle toute la théorie du vers français, la modernise, la met en rapport étroit avec la pratique des meilleurs lyriques contemporains. Et sans doute n'aurait-il pas défini avec tant de bonheur le climat du poète moderne, ni si bien dit les torts, la servitude, mais aussi la grandeur de la rime, s'il n'avait été lui-même poète à ses heures. Car, depuis le *Belgique-atbénée* de sa prime jeunesse, jusqu'au *Journal des poètes* d'aujourd'hui, il a, tout au long de sa carrière, publié parfois des vers, des vers qui sont plus et mieux qu'un simple violon d'Ingres.

Tous ceux qui ont connu Lucien-Paul Thomas s'accorderont à louer la sûreté et l'agrément de son commerce, comme la loyauté de son caractère. Je puis en porter ici témoignage. Nous avons, durant près de trente ans, travaillé côte à côte et fréquemment collaboré. Or jamais, au cours de cette longue période, le moindre nuage n'est venu troubler notre mutuelle estime, qui s'était bientôt muée en une solide amitié. Notre Faculté, d'autre part, ne peut oublier avec quelle discrète et dévouée fermeté il a présidé à ses destinées à l'époque difficile et dangereuse de 1940 et 1941. Quant à ses élèves, il leur vouait une affection toute paternelle et guidait leur inexpérience avec une patience et une indulgence jamais lassées et un désintéressement total. D'aucuns en ont même parfois assez odieusement abusé..

Cher Lucien-Paul Thomas, cher ami, notre deuil est profond devant le coup du sort qui t'arrache à nous avec une soudaineté singulièrement brutale. Que tes enfants qui te pleurent, que tous tes proches en reçoivent ici l'assurance : ton souvenir n'est pas près de s'éteindre parmi nous. A l'Université comme à l'Académie, nous garderons pieusement ta mémoire, et nous relirons, non sans tristesse, mais aussi avec quelque fierté, les livres où survit le meilleur de ta pensée et de ton probe labeur.

Cher collègue, cher confrère, à jamais, adieu !

### LES ÉLECTIONS

L'Académie a élu en sa séance du 14 février : MM. Louis Remacle et Gustave Vanwelkenhuyzen au titre philologique.

L'Académie a élu en sa séance du 13 mars : MM. Carlo Bronne et Louis Piérard au titre littéraire.

**PRIX VAXELAIRE**

En sa séance du 13 mars, l'Académie a décerné le Prix Vaxelaire à Madame Suzanne Lilar, pour sa pièce *Le Burlador*.

**PRIX MALPERTUIS**

En sa séance du 13 mars, l'Académie a décerné le Prix Malpertuis à Madame Nelly Cormeau, pour son essai *La Physiologie du Roman*.

---

## OUVRAGES REÇUS

---

*Au Pays d'Horace*, par Pol STIÉVENART. La Renaissance du Livre.

*Inês de Castro*. — *Les Martyrs de Cadone*, par Alberto CARACAO. H. E. C. Lbréria Géral Franco. Brasileira Ltda, rue do Ouvidor, 189, Rio-de-Janciro.

*Mystère d'Eusèbe*, par Alberto CARACAO. Editorial Argentina, Aristides Quinet Lavalle 1102, Buenos-Aires.

*Retour de Xercès, Contes*, par Alberto CARACAO. Editorial Argentina, Aristides Lavalle 1102, Buenos-Aires, MCMXLII.

*Bulletin de la Société de Langue et de Littérature Wallonnes*, tome 68 ; Société de Langue et de Littérature Wallonnes, place du XX Août, 7, Liège, 1947.

*L'Ecole Werther*, comédie en 1 acte en vers de Franz ANSEL.

*Léon Daudet vivant*, par Paul DRESSE. Robert Laffont. MCMXLVIII.

*Neutralité, Mère de la Pagaille*, par Marcel THIRY. Extrait de la Revue *Flambeau*, 1940-1947.

*L'Apprentissage du Langage*, II. Troisième année, par Antoine GRÉGOIRE. Faculté de Philosophie et Lettres, Liège.

*Exposition du Livre belge du 17 au 27 octobre 1947*. Copenhague, Kunstindustri Museet.

*Introduction à Gustave Thibon*, par Maurice FRAIGNEUX. Editions Pascal, Paris, 29, avenue Trudaine, IX<sup>e</sup>.

*Un nouveau portrait de Rimbaut*, hors texte, par H. MATARASSO. Extrait du *Mercur de France*.

*Les amis étrangers de Rabens*, extrait de la *Revue Générale Belge*, n<sup>o</sup> 26, décembre 1947, par Willy KONINCKX. Edit. Ad. Goemaere, 21, rue de la Limite, Bruxelles.

*Eric Sasse, Courrier maritime, Echevin d'Anvers, 1885-1943. Les Amis de feu Eric Sasse, par Willy KONINCKX, Anvers, 1948.*

*Œuvre Folklorique de Bruxelles et Environs, Les vieux Estaminets, par Robert DESART. Préface de M. Albert Marinus. Editeur Julien Saeys, Bruxelles.*

*Œuvre Folklorique de Bruxelles et Environs, Les Impasses, par Robert DESART. Préface et texte de Louis Quiévreux. Ed. J. Saeys, Bruxelles.*

*Chant de la Virginité, par Géo LIBBRECHT. Edition « L'Ecran du Monde », S. A., Bruxelles.*

---

## PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

(Les publications de l'Académie sont en vente à « La Renaissance du Livre »,  
12, Place du Petit Sablon, Bruxelles.)

Bulletin, t. I-XXII, 1922-1944.

Annuaire, 13 vol., 1928-1945.

### Mémoires

*Les Sources de « Bug Jargal »* par Servais ÉTIENNE.

*L'Originalité de Baudelaire*, par Robert VIVIER.

*Charles De Coster*, par Joseph HANSE.

*L'Influence du naturalisme français en Belgique*, par Gustave VANWELKENHUYSEN.

*Introduction à l'Histoire de l'Esthétique française*, par Arsène SOREIL.

*Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière*, par  
Marcel PAQUOT.

*Étude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean  
de Haynin*, par Marthe BRONCKART.

*La littérature et les médecins en France*, par Georges DOUTREPONT.

*Edmond Picard et le Réveil des Lettres belges, 1881-1898*, par François VERMEULEN.

*Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt*, par Madeleine  
REICHERT.

*Les Légendes épiques carolingiennes dans l'Œuvre de Jean d'Outremeuse*, par Louis  
MICHEL.

*La Théorie de l'art pour l'art chez les Écrivains belges de 1830 à nos jours*, par Robert  
GILSOUL.

*Le Parler de La Gleize*, par Louis REMACLE.

*Introduction à l'œuvre de Charles De Coster*, par Léon-Louis SOSSET.

*Les Proscrits du Coup d'Etat du 2 décembre 1851 en Belgique*, par Georges DOUTRE-  
PONT.

*Fernand Severin. Le Poète et son Art*, par Elie WILLAIME.

*Origines du Roman en France. L'évolution du sentiment romanesque jusqu'en  
1240*, par Maurice WILMOTTE.

*L'Esthétique de Georges Rodenbach*, par Anny BODSON-THOMAS.

*Le Vers moderne*, par Lucien-Paul THOMAS.

*Il y avait une fois*, par François MARET.

### Textes anciens

*Le Poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers  
l'an 1200*, Édité par Alphonse BAYOT.

*La Tragi-Comédie pastorale (1594)* publiée avec une introduction et des notes par  
Gustave CHARLIER.

*Renaut de Beaujeu. Le Lai d'Ignaure ou Lai du Prisonnier*. Édité par Rita LEJEUNE.

*Médecinaire liégeois du XIII<sup>e</sup> Siècle et Médecinaire namurois du XV<sup>e</sup>* (Manuscrits  
815 et 2769 de Darmstadt). Édités par Jean HAUST.

### Rééditions

Octave PIRMEZ. — *Jours de solitude*. Édition du Centenaire, publiée avec une  
introduction de Paul CHAMPAGNE, par G. CHARLIER.

James VANDRUNEN. — *En Pays Wallon*.

Hector CHAINAYE. — *L'âme des choses*.

Charles de SPRIMONT. — *La Rose et l'Épée*.

Edmons PICARD. — *L'Amiral*.

Louis BOUMAL. — *Œuvres* (publiées par L. Christophe et M. Paquot).

Camille LEMONNIER. — *Paysages belges*. Choix de pages. Préface par Gustave  
CHARLIER.